

République Algérienne démocratique et populaire

Ministère de L'enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Université Abou Bakr Belkaid Tlemcen

Faculté des Lettres et des Langues

Département des langues étrangères

Filière : langue française

Spécialité : didactique du FLE/ FOS.

Mémoire de fin d'études

Pour l'obtention du diplôme de Master

Thème

Les conceptions de la citoyenneté véhiculées par les manuels scolaires en Algérie cas de la 3^{ème} année secondaire

Sous la direction du :

- Mr ,Benaïssa Azzedinne

Présenté et Soutenu par :

- Amimieur Yamina

Membres de jury :

-.....

-.....

Année universitaire : 2014/ 2015

Remerciements

Au terme de ce travail, je remercie Dieu de m'avoir donné le courage et la volonté pour mener à bien ce mémoire.

Je tiens à estimer mes remerciements avec une profonde reconnaissance et gratitude à mon encadrant, Mr BENAÏSSA pour ses précieux conseils, son soutien et sa générosité sans égale.

Mes plus vifs remerciements vont aux membres du jury pour l'intérêt qu'ils ont porté à mon travail.

Mes remerciements vont également à tous les enseignants pour leurs aides qui m'ont permis de réaliser la partie pratique de mon mémoire.

Je ne saurai oublier mes parents, mon frère, mes sœurs, mes amis et mes collègues pour leur patience et leurs encouragements tout au long de ses années.

Dédicace

Ce modeste travail est dédié :

A Mon cher père : Abdelghani

A Ma chère Mère : Fathia

Que Dieu les gardes.

A mon cher frère et sœurs: Amar, Amaria, Fatiha, Chahra

Sans que j'oublie mes adorables neveux et nièces :

Riad, Amine, Imene, Nourhan, Mehdi, Mohamed

Que Dieu les protèges.

A mes fidèles amis: Fouad, Chahinez, Ahlem, Amina.

A toute la promotion : 2014/2015

Amimeur Yamina

INTRODUCTION

La cohésion sociale est devenue une priorité croissante au niveau national et international. Pour qu'elle puisse devenir une réalité, il faut encourager les citoyens à participer activement dans la vie sociale. L'éducation en est dès lors un des leviers majeurs.

La citoyenneté s'apprend, elle ne peut pas être reçue en héritage mais elle doit se construire. Cette notion, est l'une des objectifs centraux des systèmes éducatifs, suggère que l'on aide les jeunes à développer leurs aptitudes sociales et civiques pendant la scolarité. L'environnement social, l'éducation parentale, et les établissements scolaires contribuent d'une manière générale à aider les apprenants à devenir de véritables citoyens.

A l'aide de ces trois paliers nous pouvons dire que nous allons former des personnes capables d'assumer leur responsabilité, dotées d'un savoir-être et un savoir-faire à tous les niveaux sociaux, ainsi d'une conscience citoyenne. A ce moment-là ils pourront à leurs tours transmettre ce qu'ils ont acquis à d'autres générations.

L'école se devant de former des citoyens, elle doit donc inculquer des valeurs démocratiques telles que la liberté, le respect d'autrui afin d'apprendre à vivre ensemble. Le respect de l'autre est une valeur très importante. Il est indispensable de l'inculquer dès le plus jeune âge, c'est pour cela l'éducation à la citoyenneté est présente dans les programmes d'étude de tous les pays et dispensée selon trois approches principales : comme matière séparée, intégré dans une autre matière ou dans un autre domaine d'apprentissage. L'éducation à la citoyenneté fait objet d'une matière séparée obligatoire pour le débutant au primaire et plus généralement dans le secondaire, ou les jeunes sont déjà adultes et très proches des futures responsabilités qu'ils seront amenés à assurer à tous les niveaux de la société.

Le manuel comme outil didactique utilisé reflètent les traces de la citoyenneté, des objectifs sont assignés aux établissements scolaires. Non seulement au terme de connaissances théoriques que les élèves devraient acquérir mais également en terme d'attitudes et de valeurs à développer. Il couvre un vaste éventuel thème abordant les principes fondamentaux des sociétés afin que les élèves doivent être capable de se situer

dans un monde globalisé et de développer leurs propres valeurs et attitudes pour être des bon citoyens et c'est cet outil de travail qui fera l'objet de notre recherche.

Nous nous sommes donc interrogées sur les conceptions de la citoyenneté véhiculées par le manuel scolaire de 3 années secondaires.

Pour développer notre travail, qui est centré sur les textes du manuel de 3AS et pour éclairer cet intitulé du mémoire, nous proposons la problématique suivante : Quelles sont les conceptions de citoyenneté véhiculées par le manuel scolaire de 3eme année secondaire ? Et comment ??

- De cette problématique, nous essayerons de vérifier les hypothèses suivantes :
- La notion de citoyenneté est-elle abordée dans les textes du manuel de 3AS.
- Le manuel de 3AS contribue à une éducation à la citoyenneté.
- Les conceptions de la citoyenneté sont véhiculées par les textes du manuel de
- 3AS
- Le manuel de 3AS favorise-t-il la formation de futur citoyen

Nous avons choisi ce thème pour montrer :

- L'importance de l'éducation à la citoyenneté
- La nécessité de promouvoir la citoyenneté dans le manuel de 3AS
- Comment les conceptions de la citoyenneté sont véhiculées dans le manuel de

3AS

Pour atteindre ces objectifs, nous avons jugé que la méthode d'analyse du discours didactique, est la plus adéquate parce qu'elle peut renseigner sur les textes intégrés dans le manuel de 3AS. Cette méthode consiste à destiné un questionnaire aux enseignants de 3AS.

Afin de vérifier les hypothèses déclencheurs de notre problématique, nous nous somme appuyer sur trois chapitres.

Dans le premier, qui s'intitule « Délimitation des concepts théoriques de la citoyenneté », nous essayerons de délimiter quelques concepts théoriques de base qui vont nous aider dans notre travail de recherche. Nous avons défini le concept de citoyenneté et la didactique de l'éducation à la citoyenneté, présentés ses valeurs et ses fonctions. Nous sommes passé après à la présentation du manuel et ses caractéristiques.

Dans le deuxième chapitre, qui s'intitule « », nous avons présenté la méthodologie de notre travail ou nous avons présenté notre corpus d'étude qui est les textes du manuel scolaire de 3AS, nous avons ensuite présenté la grille utilisé dans notre analyse et enfin un questionnaire adressé aux enseignants.

Dans le dernier chapitre, qui s'intitule «..... », nous avons évoqué les résultats de l'analyse réalisée sur les textes du manuel scolaire de 3AS, qui a été menée selon les indicateurs de la grille d'appréciation des situations proposées dans le manuel de **Ph.Jonnaret/CUDC-UQAM/OIF/Ndjamena.novembre2009** et les **conseillers pédagogiques et des animateurs d'association ou ONG d'ED/ECM**, et dusecond repérage (*ancrage de MS/ED dans les réalités sociales, culturelles historiques, économiques de l'élève qui a été retenu lors du séminaire de l'OIF à paris en septembre 2006, puis renforcé dans le séminaire de Lyon en novembre 2007 et aussi à Montréal en décembre2007*).

Après le dernier chapitre, nous proposerons une conclusion dans laquelle nous résumerons les résultats de la présente recherche.

Dans ce chapitre, nous allons définir le concept de citoyenneté, ses cadres d'actions, ses acteurs, ses valeurs, ses compétences, ses finalités, ses enjeux et l'évolution des effets. Nous aborderons aussi l'éducation à la citoyenneté, ses axes et espaces. Nous nous étalerons sur la place du manuel scolaire de 3AS en classe de langue étrangère, et nous achèverons par un éclaircissement concernant sur l'importance de l'exercice de la citoyenneté.

1-Genèse du concept de citoyenneté

Le concept de citoyenneté vient du latin « *civitas* » ; le citoyen adhéree aux finalités et aux règles de la cité, ce qui lui vaut des prérogatives, des droits et des devoirs lui conférant un « droit de cité ».

La citoyenneté est née dans les citée- Etats de la Grèce ancienne. Le mot « citoyen » vient du latin *civis*, mais la qualité de citoyen est une invention des cités grecques. Au paravent les citoyens était ceux avait le droit légal de participer aux affaires de l'état mais cela ne représentait qu'un pourcentage réduit de la population car les seuls citoyens était les hommes qui pouvaient avoir des armes et défendre la ville. Les femmes, les esclaves et les étrangers étaient exclus.

L'association du concept de citoyen à celui d'identité s'est produit au XIX^e siècle, alors qu'émergeaient les Etat- nation en Europe. Et que le statut légal de « citoyen » était lié à l'existence d'un Etat-nation. Le lien citoyenneté et patriotisme s'est également renforcé à cette époque.

Au XX^e siècle, les partisans de « la citoyenneté sociale » sont allés plus loin en reconnaissant que les citoyens devraient pouvoir atteindre de l'état des droits civils et politique. L'essor de la protection sociale au cours du siècle passé doit beaucoup aux penseurs affirmant que les droits des citoyens devrait englober leurs conditions de vie et de travail.

La citoyenneté est dynamique. au cours de l'histoire, elle a grandement évolué et changé. De nos jours, le concept de citoyenneté à plusieurs définition à la fois liée entre elle et complémentaire.

2-Le concept de citoyen

Le concept citoyen vient du latin *CIVIS*, celui qui a droit de la cité.

Tous les hommes sont citoyens d'un état, c'est-à-dire, selon la définition du Robert (2010 ; 56), individus appartenant à une cité, en reconnaissant la juridiction, ses habilités à jouir, sur son territoire, du droit de cité aux devoirs correspondants.

Historiquement, un citoyen est un membre d'une cité état-grecque, disposant du droit du suffrage dans les assemblées publiques. Il participe aux décisions de la cité relative aux lois, à la guerre, à la justice, à l'administration.

Pendant la révolution française, le terme « citoyen » a été utilisé par opposition au mot « sujet » (du roi). il permet de désigner tout homme sans notion de hiérarchie. Par opposition à la noblesse. A noter que, durant cette période, les termes « citoyen » et « citoyenne » ont été utilisés pour remplacer « Madame », « monsieur » et « mademoiselle ».

De nos jours, un citoyen est une personne qui relève de la protection et de l'autorité d'un état, dont il est ressortissant. Il bénéficie des droits civiques et politiques et doit accomplir des devoirs envers l'état.

La définition que propose D.DIDEROT (1976 ; 463) : « *le citoyen est celui qui jouit des droits d'une société libre tout en obéissant aux lois que son appartenance à cette société* »

Un citoyen est un habitant qui est sujet de droits politiques, ces droits le permet d'intervenir dans le gouvernement de son pays par le biais du vote. La citoyenneté implique également certains obligations et devoirs tel que le respect des droits d'autrui.

Arendt définit le citoyen ainsi : *« c'est cet homme qui quitte le domaine privé pour exercer la liberté politique avec ses semblables. Il tente également avec ses pairs de fonder un nouveau gouvernement qui doit représenter l'ensemble des citoyens et dont la légitimité provient des corps politiques subalternes. »* Arendt (1995 ;122)

La qualité de citoyen est liée à l'obtention de la nationalité par la filiation, par la naturalisation, ou par option, il faut également être majeur.

On peut distinguer deux sortes de citoyens, les originaux et les naturalisés. Les originaux sont ceux qui sont nés citoyens. Les naturalisés, ce sont ceux à qui la société a accordé la participation à ces droits et à ces « franchises », quoiqu'ils ne soient pas nés dans son sein.

En général, être citoyen, c'est accomplir ses droits et devoirs civiques, mais également être responsable individuellement et collectivement car un citoyen contribue à donner du sens à la société dans laquelle il vit.

3- Le concept de citoyenneté

La citoyenneté dérive du latin CIVITAS, ensemble des citoyens. Elle est le statut juridique conférant des droits égaux (civils, politiques, sociaux, économiques) et des obligations pour tous dans une communauté politique donné avec la participation au pouvoir, à la décision et au control.

Citoyenneté est un mot largement contesté. L'une des définitions les plus reconnus de citoyenneté, cependant est celle de TH. Marshall (1968 ; 57), qui considère la citoyenneté comme comprenant trois éléments civil, politique, et sociale.

Au sens étroit la citoyenneté signifie l'appartenance à une communauté politique, ou un état, en générale parce que c'est là ou vous êtes né ou que vous y avez de la famille. Cela suppose certains droits, responsabilités et devoirs- légaux, sociales et moraux.

Au sens plus large, la citoyenneté signifient être citoyen active et responsable, une personne qui montre de l'intérêt pour les questions qui concernent la communauté ou l'état. Et qui agit avec les autres pour atteindre des butes définies en commun.

La citoyenneté se fonde sur trois principes :

- **Responsabilités sociales et morales** : Apprendre dès le plus jeune âge à se conduire en confiance, d'une manière responsable moralement et socialement.
- **Engagement dans la vie de la cité** : Apprendre à s'impliquer dans la vie publique, et les préoccupations d'une communauté.
- **L'éducation au politique** : Apprendre en quoi consiste la vie publique et comment y prendre part.

Selon F.ROCHER (2011 ; 26) : « *le concept de citoyenneté renvoie aux droits civiques (droit de propriété, liberté d'expression) et politique (droit de vote) et les droits sociaux (présentations social, accès à l'éducation) dans le but d'atteindre une égalité de fait entre tous les citoyens* ».

La citoyenneté est fondée sur le présupposé que les individus reconnus comme citoyens disposent de certaines valeurs, de qualités morales, de devoirs civiques considérés comme nécessaire à la bonne marche de la cité, lieu où chaque personne doit accepter la règle commune. Ce qu'on désigne par le mot « civisme ».

Dans le dictionnaire Larousse(2010 ;56) : la citoyenneté est définie comme la qualité de citoyen qui œuvre des droits politiques mais qui crée aussi des devoirs (principalement fiscaux et militaires) et s'acquiert soit par filiation soit par l'effet de la loi.

La citoyenneté est objet « complexe et multidimensionnelle »¹. Elle est une réalité politique, une valeur morale et démocratique. Cette dernière prend en compte trois grandes acceptions. Elle permet de désigner la qualité et le droit de citoyen, l'ensemble de citoyens d'une nation et le comportement qui est propre à un bon citoyen.

Aujourd'hui, la citoyenneté se définit de manière plus large et dépasse la simple relation juridique entre les individus et l'état. En plus de sa dimension juridique qui renvoie aux droits et aux obligations chroniques et politiques, elle comporte une dimension psychologique et sociale implique des sentiments d'identité, d'appartenance, d'inclusion, de participation et d'engagement social.

L'action citoyenne se doit être responsable pacifique et auto-régie pour améliorer le bien-être du public. Donc être citoyen c'est être partenaire de plusieurs responsabilités communes auxquelles on participe, en s'informant, en informant, en travaillant, en consommant, en

¹ Multidimensionnelle : qui a des dimensions multiples qui concerne des niveaux variés.

produisant. En conséquence la citoyenneté, est la capacité de reconnaître les valeurs ethniques requises par la vie en commun, d'effectuer et d'agir avec la conscience d'appartenir à un corps social organisé.

La citoyenneté se définit aussi par des valeurs. On peut en évoquer au moins trois traditionnellement attachées à la citoyenneté :

❖ **La civilité** : Il s'agit d'une attitude de respect, à la fois à l'égard des autres citoyens. C'est une reconnaissance mutuelle et tolérante des individus entre eux. Au nom du respect de la dignité de la personne humaine, qui permet une plus grande harmonie dans la société.

❖ **Le civisme** : il consiste, à titre individuel de respecter et à faire respecter les lois et les règles en vigueur mais aussi à avoir conscience de ses devoirs envers la société. De façon plus générale, le civisme est lié à un comportement actif du citoyen dans la vie quotidienne et politique.

❖ **La solidarité** : elle est importante, en effet dès lors que les citoyens, dans une conception classique, ne sont pas des simples individus juxtaposés, mais un ensemble d'homme et de femme attaché à un projet commun. Dans ses conditions la solidarité qui consiste à venir en aide aux plus démunis directement ou par le biais des politiques publiques.

Ces trois valeurs donnent à la citoyenneté tout son sens.

En somme, La citoyenneté définit qui nous sommes, notre façon de vivre ensemble et le genre de personnes que nos enfants seront plus tard.

4- la citoyenneté scolaire

La citoyenneté est devenu l'un des objectifs centraux des systèmes éducatifs suggère que l'on aide les jeunes à développer leurs aptitudes sociales et civique pendant la scolarité.

La citoyenneté scolaire entendue comme « apprentissage de la vie en collective », elle est définit dans les textes officiels comme, apprentissage de la « *prévention des incivilités² et de la violence, apprentissage du respect du travail des élèves et des éducateurs pour combattre la violence et ceux des hommes et des institutions qui ouvrent à la vie civile* ».

² Incivilités : le manque de civilité. Un comportement qui ne respecte pas les règles de la vie en société comme la politesse, le respect d'autrui, la courtoisie, l'ordre public, c'est-à-dire ce que on entend d'un individu normalement civilisé.

La « vie scolaire » est prise en charge par la direction, les maitres, et l'équipe éducatif pour informer les élèves des règles de comportement social, des lois et de leurs responsabilités. Mais aussi et surtout de montrer aux élèves l'utilité de ces déférentes règles afin que ceux-ci les respectent et les applique au sein de la mini-société qui est la classe ou l'école. Et ainsi les préparer à leurs futur vie de citoyen adulte car l'école est le premier lieu de vie sociale.

La citoyenneté joue un rôle fondamental dans la formation des futurs citoyens, et revêt une importance croissante dans les textes relatifs au système éducatif. C'est pour cela elle ne doit pas être transportable seulement en éducation civique mais aussi dans les autres disciplines.

5- L'éducation à la citoyenneté

L'éducation à la citoyenneté est la formation, l'apprentissage qui permet aux membres d'une communauté de vivre comme des citoyens et citoyennes actifs et responsables, c'est-à-dire elle devrait développer chez l'individu les habilités de vivre ensemble, à participer à la vie de la société.

Elle est en premier lieu une éducation au droit et une éducation au pouvoir. Cette définition se réfère à la transmission des savoirs et compétences nécessaire au citoyen pour qu'il puisse exercer le mieux possible sa citoyenneté, exercer ses droits, répondre à ses obligations. A partir des différent aspects de la citoyenneté, on peut définir d'une façon minimal, une éducation à la citoyenneté, qui se centrerait sur l'éducation aux droits de l'homme et aux libertés fondamental et au civisme etc. (G.François 2002)

L'éducation à la citoyenneté outille les jeunes en leur fournissant des savoirs, des savoirs faire et une compréhension qui leur permettra de jouer un rôle actif, efficace dans la société, en étant des citoyens éclairés et critiques, moralement et socialement responsables. Elle vise à leur donner la confiance et la conviction qu'ils peuvent agir en coopération avec les autres.

L'éducation à la citoyenneté, comme d'ailleurs tout éducation, est indissociable du champ social dans lequel elle s'exerce. Elle s'inscrit donc dans la temporalité et vise une certaine stabilité de la société comme le rappelle (Guy. Coq ;2003) « *Eduquer l'enfant c'est le faire entrer dans une culture, déjà là, dans une société qui procède, donc s'inscrire dans des liens qu'on n'a pas choisi..* »

L'éducation à la citoyenneté dans les établissements scolaires est importante en ce sens qu'elle aide les jeunes à parvenir à l'autonomie et à la responsabilité, à les faire adhérer aux normes constitutives d'une société. Elle doit permettre à chacun-e de devenir acteur social dans un ou des espaces donnés.

5-1- Les espaces de l'éducation à la citoyenneté

Il n'y a pas de citoyenneté sans espaces de pratiques dans lesquels les individus et les groupes sociaux se reconnaissent et sont reconnus. Dans ces espaces s'expriment des intérêts et des représentations diverses.

L'éducation à la citoyenneté s'exerce dans trois espaces :

❖ **La citoyenneté à l'école :** vivre ensemble et participer à l'échelle du groupe, de la classe, et de l'établissement scolaire à travers des structures participatives et la pratique du débat démocratique connaître les droits et les devoirs de chacun ainsi que les mandats des acteurs de l'institution scolaire.

❖ **La citoyenneté dans le cadre local :** connaître les institutions locales et nationales de démocratie et de citoyenneté ; participer à leurs développements. Se préparer à exercer les droits et les responsabilités définis dans ces cadres institutionnels. Cette espace recouvre en partie ce qu'il était convenu d'appeler *instruction civique*.

❖ **La citoyenneté et les enjeux mondiaux :** vivre et agir dans une société mondialisée, caractérisé par des enjeux à l'échelle locale, nationale et mondiale. Savoir analyser ses enjeux être en mesure de se situer et d'opérer des choix en tant qu'acteur individuel, en tant que citoyen-ne d'un état, en tant que membre d'une entreprise d'une association, d'un groupe d'intérêts.

5-2- Les finalités de l'éducation à la citoyenneté

Parmi les finalités de l'éducation à la citoyenneté on trouve qu'elle :

- Donne aux élèves les savoirs, les savoirs faire et la compréhension nécessaire pour jouer un rôle effectif dans la société.

- Aide les élèves à devenir des citoyens informés, réfléchis, responsables, et conscient de leurs droits.
- Développe chez eux la conscience spirituelle, morale, sociale et culturelle.
- Donne aux jeunes les moyens pour participer de manière réfléchie à la vie politique, sociale, économique et culturelle.
- Construit des repères communs, compris et accepté de tous.
- Permet à chacun de devenir acteur de la société et de jouer un rôle dans la société et assumer des responsabilités.
- Construit des valeurs communes et des compétences pour comprendre les enjeux de la société actuelle.
- Prépare les jeunes à participer le mieux possible à la vie démocratique, en assumant et en exerçant leurs droits et leurs devoirs de citoyens et en les préparant à vivre ensemble.
- Permet à l'élève d'inspirer des choix dans des situations marqués par la complexité et les incertitudes.
- Acquière à l'élève des connaissances et des outils d'analyse qui lui permette des choix notamment et pendant sa vie de citoyen.
- Acquérir aux jeunes des comportements responsables et une visé plus récent.
- former des citoyens autonome, conscient qui qui comprennent et respectent les lois et capable de se donner des règles et d'adapter des comportements responsable vis-à-vis d'eux même et de leurs environnement.

En générale, L'éducation à la citoyenneté concerne :

- Apprendre à vivre ensemble
- Apprendre en vivant ensemble
- Apprendre pour vivre ensemble

5-3- Les acteurs de l'éducation à la citoyenneté

L'éducation à la citoyenneté repose sur des acteurs qui contribuent à la formation des futurs citoyens. Ces acteurs sont :

- ❖ Les personnels d'encadrement « la direction et l'inspection »

- ❖ Personnels enseignants
- ❖ Personnels d'éducation et de documentation
- ❖ Les élèves
- ❖ Les personnels médicaux infirmiers et sociaux
- ❖ les parents d'élèves

L'implication effective des différents acteurs est fonction de la dynamique de l'établissement et du soutien qui leurs est apportés.

❖ **Les personnels d'encadrements « la direction et l'inspection » :**

La mise en œuvre de cette politique éducatifs repose en grande partie sur les personelles d'encadrement. La formation initial des personelles de direction intègre cette dimension dans les rapports de l'inspection générale, les lettres délivrés à ces personelles, et aussi dans les contrats d'objectifs que l'établissement signe avec les autorités académiques.

❖ **Les personnels enseignants :**

L'éducation à la citoyenneté doit reposer sur un enseignement de qualité et l'engagement actifs des élèves. Elle doit en outre s'appuyer sur des activités qui sortent du programme scolaires ou sur des interventions transdisciplinaires.

Dans le cadre des matières qui leur incombent, les enseignants en tout la liberté pour choisir les sujets et les activités qu'ils retiendront au titre de l'éducation à la citoyenneté.

Les enseignants vise à former des jeunes capables de participer activement au sein de la société, en leurs apportant des compétences qui leurs permettront, lorsqu'ils quitteront l'école d'être armés pour l'apprentissage tout au long de leurs vie et d'être des citoyens responsables.

❖ **Personnels d'éducation et de documentation :**

Les établissements disposent de personnels d'éducation et de documentation comme les professeures documentalistes, les bibliothécaires, les assistants et les tuteurs, ils assurent conjointement avec les enseignants les actions d'éducatons à la citoyenneté et participe dans le développement de l'autonomie de l'élève, notamment dans l'accès et l'exploitation des ressources documentaires et l'utilisation des nouvelles technologies.

❖ **Les élèves :**

La sensibilisation des élèves à l'éducation à la citoyenneté inscrites dans les programmes et incitation à les faire participer aux activités transdisciplinaires et extrascolaires visant à mieux en asseoir des principes. Les élèves sont encouragés à faire entendre leurs voix à l'école pour cela, il existe des instances officielles et moins officielles qui permettent aux élève d'exercer leur citoyenneté :

- Des instances représentatives d'élèves élu par leur pairs : le conseil des délégués d'élèves.
- Des instances consultatives ou des élèves élus représentant leur pairs : le conseil d'administration, le conseil de classe.

❖ **Les personnels médicaux infirmiers et sociaux :**

Les écoles possèdent en son sein des personnels médicaux infirmiers et sociaux dont les missions réglementaires sont en grande partie éducatives.

Ces personelles n'ont pas de rôles spécifiques dans les établissements scolaire. Toutefois, leur rôle auprès des jeunes et intégré dans leurs missions dans un cadre plus générale.

❖ **Les parents d'élèves :**

Les parents sont informés par des communications de l'école de l'importance de la citoyenneté dans le projet de l'école et dans la vie de tous les jours. L'école peut être un relais pour les accompagné dans une démarche de soutien à la parentalité et les encourage à s'impliqué à tous les niveaux.

5-4-Les compétences de l'éducation à la citoyenneté

L'éducation à la citoyenneté aide les apprenants non seulement à acquérir des connaissances sur les idées et les valeurs fondamentales mais aussi à développer des compétences et des attitudes nécessaires pour promouvoir ces idées et valeurs.

Parmi les nombreux modèles de compétences de l'éducation à la citoyenneté nous prenons appuis sur les travaux de Weinert (2001) et Perrenoud (1997), pour définir le terme de compétence. Selon eux « *Les compétences sont des capacités individuelles qui permettent de mettre en œuvre des connaissances, des représentations, et des méthodes dans le but d'analyser des situations et d'agir de manière approprié et responsable* ». Les conditions

préalables sont tant la motivation individuelle que le cadre sociale qui permette l'exercice de compétences.

« *Les capacités nécessaires à l'exercice de la citoyenneté n'étant pas innées, elles doivent être apprises* ». Il est ici question de murir de quelques outils et de références pour s'informer, prendre la mesure de différents points de vue, se construire une opinion, construction qui ne se fait pas de façon solitaire mais en relation avec les autres.

L'éducation à la citoyenneté mis en places des compétences sociales et civiques pour l'élève, dans le but de favoriser une participation à la vie sociale et professionnelle.

A) La compétence sociale :

Les aptitudes à la base de ses compétences comprennent :

- L'aptitude de communiquer de manière constructive dans différents contextes.
- L'aptitude à faire preuve de tolérance
- L'aptitude à exprimer et comprendre des points de vue différents
- Etablir une distinction entre les sphères professionnelles et privés

Les compétences sont fondées sur une attitude de collaboration, la confiance en soi et l'intégrité. Les individus devraient avoir de l'intérêt pour le développement socio-économiques et la communication intellectuelle, et devrait valoriser la diversité et le respect des autres.

B) La compétence civique :

Ont pour fondement les connaissances de notions de justice, de démocratie, d'égalité, de citoyenneté et de droits civils.

Les aptitudes aux compétences civiques tiennent :

- à l'aptitude à s'engager correctement avec d'autres dans le domaine public.
- à faire preuve de solidarité et d'intérêt pour la recherche de solution à des problèmes touchant une communauté.
- Sur le respect absolu des droits de l'homme y compris le principe de l'égalité, il faut pour cela manifesté un sentiment d'appartenance à une localité.

- A une participation constrictives suppose aussi l'engagement dans des activités civiques, le soutien à la diversité et à la cohésion social et au développement durable, et une propension de respecter les valeurs de la vie des autres.

Les compétences sociales et civiques qui convient tous les formes de comportements devraient être maîtrisées par un individu pour pouvoir participer de manière efficace et constructive à la vie sociale et professionnelle.

6- L'importance attachée à l'intégration de la citoyenneté dans le manuel scolaire

L'intégration de la citoyenneté dans le système éducatif est devenue une nécessité, pour cela il est important de parler sur l'acquisition des compétences, des valeurs, des finalités, du développement d'esprit critique et surtout de vivre ensemble avec la participation des acteurs et partenaires de l'éducation.

L'importance de revoir l'éducation à la citoyenneté et à la lumière des besoins nouveaux au gré de l'évolution de notre société, s'exprime par des attentes elles-mêmes nouvelles. Il est important d'explorer comment ses nouvelles attentes s'incarnent dans les manuels, les programmes, et pratiques scolaire. Le pluralisme³, multiforme de la société oblige à la reconsidération⁴ de la notion de citoyenneté.

La jeune génération est impliquée dans une diversité énorme de communications humaines qui ne conduisent pas nécessairement à une meilleure compréhension. Au contraire, la complexité croissante de l'environnement institutionnel des citoyens nécessite un sens sophistiqué de la citoyenneté, des savoirs, des mécanismes et de l'expérience.

Pour pouvoir vivre ensemble, en famille, dans la communauté locale, la nation ou dans un environnement mondial est intimement liée aux compétences de citoyen. L'éducation joue un rôle vital dans ce processus.

³ Le pluralisme : conception admettant la diversité des opinions et des tendances.

⁴ La reconsidération : Nouvel examen en vue d'une éventuel décision différente.

7- Le manuel scolaire en classe de langue étrangère

Dans la dynamique de l'enseignement/apprentissage des langues étrangères en Algérie, le manuel scolaire apparaît comme un outil de base pour l'enseignant ainsi que pour l'apprenant. Puisqu'il doit être adapté aux normes pédagogiques et didactiques, il doit mettre à la disposition des apprenants plusieurs activités sous forme de supports linguistiques et iconiques, qui doivent amener l'apprenant à un savoir-faire en FLE.

7-1 Qu'est-ce qu'un manuel scolaire ?

Le manuel scolaire est un « *ouvrage didactique présentant, sous un format maniable les notions essentielles d'une science, et spécialement les connaissances exigé par le programme scolaire* » (le petit Robert 1994)

Le manuel scolaire met en œuvre un programme d'enseignement pour un niveau donné. Il est conçu par des professionnels pour répondre aux besoins des élèves, des professeurs et des parents. Il contient des connaissances essentielles qui concerne un domaine particulier, pour un niveau donnée, des cours illustré par des schémas, cartes, tableaux, références bibliographiques, textes... avec des exercices permettant d'évaluer les acquis se baser sur une démarche pédagogiques selon les besoins et les intérêts des élèves.

Le manuel scolaire est destiné à être utilisé en classe comme support pédagogique. Il doit tenir en compte du caractère progressif de l'apprentissage afin de faire acquérir aux apprenants les compétences communicatives.

Selon K.BENHAMOUDA (2007 :631), le manuel scolaire est défini dans l'inconscience collective comme cet objet familier, accompagnateur fidèle des bancs de l'école et des bureaux personnels. Leçons et exercices, à la fois livre de références et banque d'entraînement, il s'inscrit dans la formation comme symbole de connaissances et souffre-douleurs de jeunes en effervescence à l'on demande de travailler, d'assimiler et d'acquérir. Il bénéficie d'une espèce de double légitimité qui permet de le reconnaître comme symbole d'une culture nationale, témoin d'un temps auquel il appartient d'un côté et comme « boîte à

outils » pédagogique et totalement utilitaire de l'autre. Cette double fonction et le résultat d'un double impératif : d'abord le respect du programme scolaire et la garantie de la transmission des connaissances.

Le manuel reste toujours la référence inévitable à plusieurs aspects pour l'enseignant et l'enseigné, il est tellement important que l'enseignant ne peut se débarrasser de lui. Il représente pour lui « *ce que reste lorsqu'on a tout oublier. C'est un outil de référence c'est un support fiable qui permet de compléter un cours mal pris ou de clarifier une leçon mal comprise* ». (F.MAURIE, Syros Alternatives, 1992, P41).

Le manuel présente pour l'élève le accompagnant fidèle, pour M.BOURGAD (2002 ; 50) c'est « un réservoir de document ou un stock d'exercices » ; il est un élément important de scolarisation dans la manière de présenter et d'organiser les connaissances, par-là, il permet leur accès direct à l'élève.

Selon F.RICHARDEAU (1979 :49) le manuel scolaire est un moyen privilégié qui permet d'actualiser les finalités et les objectifs théoriques du programme. Donc il certifie qu' « *il faut bien être conscient de tout ce que représente le choix d'un manuel scolaire : c'est lui qui rendra possible, qui facilitera, qui souvent imposera _où interdira_ des conceptions touchant à la formation intellectuelle, culturelle, idéologique et affective des futurs citoyens* ».

Quant à François-Marie GERARD et Xavier ROEGIERS (2003 :10) ; ils le définissent comme un outil imprimé, intentionnel structuré pour s'inscrire dans un processus d'apprentissage en vue d'en améliorer l'efficacité.

La nécessité du manuel réside dans sa présence en classe, car il reste le soutien concret de l'apprenant dans la compréhension orale (l'illustration...), les exercices parce qu'ils sont le moyen d'apprentissage primordial et d'autoévaluation. Quand on fait référence à la pédagogie moderne des langues qui se base sur « l'approche communicative », le manuel scolaire doit mettre en œuvre que la langue à apprendre est considéré avant tout comme un moyen de communication et d'interaction social.

L'apprentissage doit se faire à partir des situations concrètes qui se rapprochent le plus possible des situations authentiques, il doit se centrer sur les apprenants et leur besoin plutôt que sur le contenu ou la méthode. En ce sens les objectifs sont à définir de façon explicite, tout cela donne un sens signifiant et intéressant à l'apprentissage.

Le manuel en tant qu'un outil de médiation et d'accès au savoir, dans cette perspective, les changements observés dans les programmes et manuels algériens d'aujourd'hui n'est pas considéré comme une simple méthodique, mais plutôt comme rupture et reflets des bouleversements qui effectuent le champ sociopolitique. Il constitue un document privilégié pour la réalité avec toute sorte de valeurs, de mode de vie, c'est-à-dire entré en contact avec la société.

En somme, nous pouvons dire que le manuel scolaire est un support pédagogique et un ouvrage didactique sous un format maniable qui nous aide à améliorer le processus de l'enseignement/apprentissage de la langue étrangère et de développer les savoirs faire des apprenants pour former des futurs citoyens.

7-2- Principales caractéristiques du manuel scolaire

Le manuel scolaire est *structuré* et présente une progression logique. Il offre des facilitateurs à l'apprentissage pour guider l'élève dans ses démarches. Le contenu est actuel et ne présente aucune approximation ou erreur dans la présentation des savoirs. Les situations proposés sont contextualisés dans l'environnement des élèves, elles sont porteuses de sens pour les élèves.

Il se caractérise selon Philippe. JONNAERT (2009 ; 9) comme suit :

- 1) *Cohérent* par rapport aux prescrits curriculaires car il respecte les orientations pédagogiques, didactiques et épistémologiques proposées par le curriculum.
- 2) *Articulé* à un ou plusieurs programmes d'études ou il permet de couvrir les contenus les plus fédérateurs d'écrits dans les programmes d'études.
- 3) *Structuré* selon une certaine logique afin de présenter une organisation récurrente à travers l'ensemble d'activités.
- 4) *Actuel* parce qu'il offre un contenu mis à jour.
- 5) *Simple* d'utilisation car il est facile à utiliser tant pour l'apprenant que pour l'enseignant.
- 6) *Agréable* à l'utilisation car il présente un ensemble d'éléments (facilitateurs, illustrations, pictogrammes, etc...)

7-3 Quelques fonctions du manuel scolaire :

Le manuel scolaire peut remplir un nombre important de fonctions. Ces fonctions sont cependant différentes en fonction du type de support.

Ces fonctions se répartissent cependant différemment pour les apprenants, le manuel est une source d'apprentissage et d'acquisition de connaissances d'une langue étrangère et sa culture, de savoir-faire, des valeurs et des attitudes ; pour les enseignants, c'est une source de planification du contenu des matières enseignées.

Ces fonctions ont été dégagées par les participants au séminaire de l'OIF en novembre 2007 à Lyon et sont présentées comme suit :

1. Fonction *d'aide* à l'implantation d'un programme d'étude.
2. Fonction *d'appui* à l'acte d'enseignement en coordination avec l'action d'apprentissage de l'élève : il s'agit-là d'une fonction essentielle car elle renforce la pertinence et la « complicité » du processus enseignement /apprentissage plutôt que de les isoler dans des logiques séparées.
3. Fonction *d'autonomisation/individualisation* de l'apprentissage permettant, au moment propice, à l'élève de travailler seul.
4. Fonction *d'exercitation* en proposant à l'élève d'utiliser les savoirs qu'il construit dans une série variée de situations.
5. Fonction *de différenciation pédagogiques* en permettant à chacun de progresser en fonction de ses acquis et de son cheminement personnel tout en assurant à tous la maîtrise d'un seuil minimum de compétence sans empêcher certains élèves d'aller au-delà de ce seuil minimum.
6. Fonction *d'organisation des acquis* en présentant des résumés, des synthèses et les « fondamentaux » à ne pas oublier, etc.
7. Fonction *de conservation des traces* en gardant les traces des activités et des réalisations des élèves dans des outils spécifiques tels les portfolios.
8. Fonction *d'aide à l'évaluation* en proposant des outils d'évaluation, en conservant des traces, en permettant l'élève de s'auto-évaluer par certaines activités, etc.
9. Fonction *d'aide à suivre*, à l'accompagnement de l'élève.

10. Fonction *d'encrage culturel* en contextualisant les situations dans les réalités locales des élèves durant l'apprentissage d'une langue étrangère.

11. Fonction *d'aide à l'apprentissage*, par exemple en proposant des facilitateurs d'apprentissage aux élèves.

12. Fonction *d'aide à l'enseignement* par des informations pédagogiques ou sur les contenus d'apprentissages.

7-4- Spécificités du manuel de la classe de langue étrangère

Le manuel scolaire en classe de langue est un support linguistique à l'apprentissage d'une langue étrangère afin d'instaurer des compétences à travers des tâches que les apprenants doivent accomplir dans des situations problèmes réels.

N.HAMIDOU(2009 ;103) montre que « *le manuel est le véhicule d'un système de valeurs, d'une idéologie et d'une culture. Il montre par des textes comment s'engage toute une pensée à travers laquelle un pouvoir politique se reconnaît, et sur laquelle il cherche à fonder une identité nationale.* »

Le manuel scolaire doit être un outil de médiation entre l'enseignant et les élèves. Selon H.ABOULFETH (2010 ;5) « *le manuel scolaire peut être défini comme un recueil des documents de nature différente :textuels, iconographiques, schémas, diagrammes. Il est élaboré à partir d'une méthode qu'il illustre. C'est un outil mis à la disposition de l'enseignant et des apprenants afin de les aider, dans le contexte qui est le leur, à acquérir une autonomie vis-à-vis de la construction du savoir. Il est également un produit manufacturé, historiquement et géographiquement déterminé. Il est soumis à une réglementation spécifique par rapport à d'autres productions écrites. Le manuel scolaire est ainsi emblématique de l'école et de la nation.* »

Chapitre 2

(Cadre méthodologique)

**Présentation de corpus et méthodes de
recherches**

Cette partie sera d'abord consacrée à la présentation du manuel de français de la 3^{ème} année secondaire qui constitue notre corpus d'étude. Ensuite à la présentation des enseignants que nous avons questionné et du questionnaire proposé pour cette enquête. Enfin nous présenterons les différents critères utilisées dans notre analyse sur le manuel de 3AS qui ont été prises d'après le second repérage (*ancrage de MS/ED dans les réalités sociales, culturelles historiques, économiques de l'élève qui a été retenu lors du séminaire de l'OIF à Paris en septembre 2006, puis renforcé dans le séminaire de Lyon en novembre 2007 et aussi à Montréal en décembre 2007*). Et de la grille d'appréciation des situations proposées dans le manuel scolaire lorsque le curriculum prescrit une orientation des activités vers le développement de compétences par l'élève selon Ph. Jonnaert/CUDC-UQAM/OIF/Ndjamena, novembre 2009).

1-Aperçu et présentation du manuel scolaire de 3AS

Le manuel destiné aux élèves du 3AS, « *n'est ni une méthode d'apprentissage ni le programme. Il ne peut refléter qu'une conception (parmi tant d'autres) de la réalisation du programme en restant le plus proche possible de l'approche préconisée par les documents officielles* ». Ce manuel contient des textes qui concernent les objets d'études inscrits dans le programme, aussi des activités de compréhension et de production écrites et orales, qui aideront les élèves à réaliser leurs projets, et renforcer leur compétences. Toutes ses activités se déroulant dans les séquences d'apprentissage intégrées dans les projets didactiques.

Ce manuel est divisé par quatre projets, il contient deux domaines écrit (lecture) oral (écoute), qui doivent être complémentaires et d'une mode d'évaluation qui consiste en trois sortes d'évaluation : évaluation diagnostique (situation-problème permettant de connaître les pré-requis nécessaires à l'apprentissage envisagé), évaluation formative (situation problème permettant de faire un bilan ponctuel et d'identifier les lacunes pour y remédier) enfin une évaluation certificative (situation-problème permettant d'intégrer les ressources acquises pendant les apprentissages). Le manuel scolaire, et le document qui l'accompagne sont des outils intentionnellement structurés en vue de favoriser les processus d'apprentissage.

2-Présentation du corpus d'étude

La question de corpus :

Prélever les concepts de citoyenneté à partir des supports du manuel de 3eme année secondaire ?

Devant l'importance de cette notion « citoyenneté » en éducation, il nous a semblé pertinent d'étudier les conceptions de la citoyenneté véhiculée par le manuel scolaire de troisième année secondaire.

Ce corpus est constitué des textes de manuel scolaire qui le compose pour prélever les concepts de citoyenneté. Il s'agira de montrer ici comment ces différents textes diffusent la notion de citoyenneté et vise à former des citoyens.

Afin de bien comprendre le sujet, nous allons présenter le public aux quels est adressé ce manuel, ces concepteurs et ces textes. Comme nous présenterons aussi la grille d'évaluation des manuels de ph.Jonnart(CUDCUQAM/OIF/ Ndjamena, novembre2009) dont nous nous somme baser pour effectuer ce travail (analyse).

Pour confirmer les résultats de l'analyse des textes du manuel scolaire, on passera à un travail de terrain effectuer au sein des deux lycées de ghazaouet « Moufek abdelkader et Nedjar Hocine ». Nous avons élaboré et distribuer un questionnaire composé de 15 questions adressé aux enseignants de français. Pour y collecter des informations sur la notion de citoyenneté.

Pour cette enquête nous avons utilisé la méthode « d'analyse du discours didactique » Qui donne la priorité aux faits sur les constructions intellectuelles. Cette méthode de travail cherche à développer la compréhension d'un phénomène à partir des faits recueillis et n'exclut pas une bonne connaissance théorique du sujet étudié.

2-1-Public visé

Le manuel scolaire de français de la 3eme année secondaire est un outil destiné aux élèves âgés entre 17ans et 18ans. Il est organisé et structuré pour préparer les élèves à entreprendre le travail d'apprentissage et former des futurs citoyens.

2-2-Les concepteurs du manuel

Le manuel des 3 années secondaires, publié en 2009/2010 par Office National des Publications scolaire, est conçu comme un manuel de réforme pédagogique.

Ce dernier est élaboré selon la conformité aux directives du nouveaux programmes de réforme qui est tracé par le ministère de l'éducation National. Il est fondé sur des projets et des séquences d'enseignement/apprentissage. Il est conçu par FethiMahboubi et Mohamed Rekkab et Azzedine Allouai. Sa mise en page est réalisée par Keltoum Djilali et son illustration par Mohamed Zebbar.

2-3-Présentation des enseignants

Nous avons choisi 05 enseignants du français, exercent au sein du lycée « Moufek abd el Kader » à Ghazaouet et 05 autres dans le lycée de HoucineNedjar au sein de la même région. Leur expérience nous permettra davantage de comprendre en mieux « la citoyenneté dans le domaine de l'éducation » et de comprendre pourquoi il est nécessaire de promouvoir la citoyenneté dans l'éducation.

Tableau 1

Identité	Age	Sexe H/F	Diplômes	Année	Nombre d'années D'enseignement
				du diplôme	
M. B	60 ans	Homme	Bac+ITE	1988	25 ans
Mme. A	45 ans	Femme	Licence en Français	1998	17 ans
Mme. N	39 ans	Femme	Licence en Français	2000	15ans
M. M	50 ans	Homme	Licence en Français	1991	18ans
Mme.L	40 ans	Femme	Licence en	2000	13ans

			çais		
Mme. T	39ans	Femme	Licence en çais	2000	15ans
Mme.S	36 ans	Femme	Licence en çais	2003	10ans
M.F	35ans	Homme	Magister en çais	2004	8ans
Mme.Z	47ans	Femme	Licence en çais	1997	18ans
Mme.R	33ans	Femme	Magister en çais	2005	6ans

Commentaire du tableau 1

A partir du tableau nous avons constaté la distinction entre l'Age et le nombre d'année d'enseignement, ce qui nous permettra de différencier leurs réponses en ce qui concerne la nécessité de promouvoir la citoyenneté dans l'école.

3- L'analyse technique du manuel du français de 3AS

Nous allons décrire et voir la structuration globale du manuel scolaire de la 3eme année secondaire.

3-1- Le format du manuel

Le manuel scolaire du FLE de la troisième année secondaire est éditée et republiée en 2009/2010 par Fethi MAHBOUBI. Son élaboration s'inscrit dans le cadre de la réforme du système éducative Algérien.

Le manuel comprend 221 pages. Il se présente avec une page de couverture cartonnée pelliculée, qui convient au type du manuel car elle lui offre le caractère maniable et résistant à la Foix.

A propos de son format, elle est en adaptations avec la fonction du manuel. Le volume est bien adapté aux élèves.

Pour le papier il est opaque, d'une qualité qui permet une bonne lisibilité.

3-3- La structuration du manuel

Le manuel de la troisième année secondaire contient 221 pages comme nous l'avons annoncée ci-dessus, qui se répartisse comme suit un sommaire, un avant-propos et le contenu du programme divisé en quatre projets.

- ❖ Le sommaire est un tableau synoptique qui résume le contenu du manuel.
- ❖ L'avant-propos est un texte signé par les auteurs du manuel et qui s'adresse aux utilisateurs c'est-à-dire aux deux partenaires du contrat didactique l'enseignant et l'apprenant. Les auteurs de l'avant-propos insistent sur la conformité du manuel au programme. Ils expliquent le contenu du manuel ainsi que l'approche préconisée.
- ❖ Le contenu est répartie en projets pédagogiques ou la longueur de chaque projet est variable selon la composition des séquences.
 - Pour le premier projet qui a pour objet d'étude « textes et documents d'histoire »,il se divise en trois séquences :
 - « Informer d'un fait d'histoire »
 - « Introduire un témoignage »
 - « Analyser et connaitre un fait divers »
 - Pour le deuxième projet, il a comme intention communicative « Dialoguer pour confronter des point de vue » et comme objet d'étude « débats des idées », il se divise en deux séquences :
 - « S'inscrire dans un débat ; convaincre ou persuader »
 - « Prendre position d'un débat ; concéder et réfuter »
 - L'objet du troisième projet est « L'appel ».Il comporte deux séquences :
 - « Comprendre l'enjeu de l'appel et sa structure »
 - « Inciter son interlocuteur à agir »
 - Le dernier projet désigne comme objet « La nouvelle fantastique » dans l'intention communicative est « rédiger une nouvelle pour exprimer son imaginaire et provoquer trouble de questionnement chez le locuteur »,il se divise en trois séquences :

- « Introduire la fantastique dans un cadre réaliste »
- « Exprimer son imaginaire dans une nouvelle fantastique »
- « Comprendre l'enjeu de la nouvelle fantastique »

3-3- Les textes du manuel

Dans l'enseignement/apprentissage du FLE, le texte, s'est définit en tant qu'une quête de sens, une activité contribuant à l'acquisition de la langue, comme contribution au développement social, historique, et affective des apprenants.

Concernant l'objectif qui consiste à révéler les traces de la citoyenneté véhiculées dans le manuel scolaire de la 3ème année secondaire, nous allons analyser les textes constituant le cœur de l'ouvrage car les textes du manuel développe de manière implicite ou explicite la notion de citoyenneté, ils sont pour les apprenants, les premiers reflets d'une éducation à la citoyenneté. En outre les choix des textes à une grande influence sur le comportement des apprenants et sur leur formation. Ce choix doit aussi répondre aux objectifs annoncés au programme et au début de chaque projet ou séquence.

Le manuel regroupe plusieurs textes littéraires. La littérature donc occupe une place prépondérante dans le manuel. En effet le texte littéraire à l'avantage d'être exploité à des fins éducatives. Il est d'une part le lieu d'apprentissage, d'autre part, il permet l'accès privilégié d'une éducation à la citoyenneté.

La lecture typologique des textes nous permet de constater la proportion considérable réservée au texte argumentatif et au texte narratif, ce dernier est travailler dans les quatre projets. Un tel choix reflète l'esprit de la cohérence et de la continuité entre les différents projets. Le manuel s'ouvre sur le texte historique et s'achève par la nouvelle. En effet, le texte narrative sert a préparé et à initier les apprenants aux autres types : argumentatif, expositif, informative...etc. Quant à l'argumentation, il nous semble que les projets 2 et 3 offrent à l'enseignant une occasion propice pour initier les apprenants à la logique du pour et du contre, de la persuasion et de la prise de position. Une composante qui prévaut lorsqu'il s'agit de défendre un point de vue, de se positionner et de justifier ses choix.

« Le caractère historique « des faits » que la science croit saisir dans une telle pureté apparaît cependant d'une manière encore plus néfaste. Ces faits sont en effet (comme produit de l'évolution historique), Non seulement impliqués dans un continué changement, mais encore, il sont-précisément dans la structure de leur objectivité- des produits d'une époque historiquement déterminée... »(Lukacs ;1922)

Le texte historique est considéré comme une véritable invitation aux voyages sociaux, une ouverture à la réalité historique en décrivant les évènements qui se sont déroulé dans le passé.

Le choix du texte est très important pour l'enseignant pour répondre aux objectifs d'enseignement et aux besoins des élèves, après la lecture silencieuse, l'enseignant doit aller chercher la compréhension du texte par les apprenants, cette compréhension, qui va se limiter dans la forme générale du texte, le titre, la source, les personnagesetc. Cette compréhension est nécessaire mais elle ne constitue pas le seul objectif, mais il doit éveiller une curiosité intérieure chez l'apprenant, l'enseignant pose des questions qui aiderons l'apprenant à pénétrer le sens vrai du texte.

Pour limiter le champ du travail, et pour que notre analyse sera bien structuré, on a choisi de classer tous les textes du manuel scolaire dans dix tableaux, chaque tableau analysera les textes d'une seul séquence.

3-4- Les auteurs du manuel

Suite au classement des textes par auteurs, nous avons constaté la présence d'écrivains français, d'écrivain algériens d'expression française et enfin d'écrivains francophones en générale. Une telle dominance nous permet de dire que ce choix est certainement voulu, par les auteurs du manuel pour en moins offrir aux apprenants l'occasion de côtoyer les grands écrivains et leurs œuvres.

L'étude de ces textes est un témoin du contexte social des peules. Parmi les grands écrivains cités dans le manuel on trouve : VICTOR HUGO, VOLTAIRE, PAUL VALERY, J DE LA FANTAINÉ...Etc.

Les écrivains algériens d'expression française eux aussi occupent une place non négligeable dans le manuel, on peut citer par exemples : M.DIB, KETTAB YACINE, M .KEDDACH... . Le manuel contient aussi des textes d'écrivains francophone tel que : TAHER.DJELOUN.Le choix d'inclure des textes de la littérature et auteurs français dans un

manuel laisse supposer, que celui-ci est conçu dans le but de permettre aux apprenants de s'ouvrir sur le monde.

4-Description du questionnaire adressé aux enseignants

Pour approfondir notre travail de recherche, on a proposé un questionnaire qui est destiné aux enseignants du 3AS, car il est utile de connaître leurs points de vue sur les concepts de citoyenneté véhiculé par le manuel scolaire.

Notre questionnaire se compose de 15 questions majoritairement ouvertes étant donné qu'elle invitent les enseignants chaque fois, à faire un commentaire ou à donner les justifications à leurs réponses en vue d'enrichir notre étude par des suggestions ou des propositions.

Selon leurs objectifs les questions se répartissent ainsi :

- Dans la première et la deuxième question, nous avons voulu connaître ce que représente la notion de citoyenneté pour les enseignants, et comment ils la définissent. et si ils voient que cette notion a pris forme chez nous.
- Dans la troisième question nous avons demandé aux enseignants si la citoyenneté est une mise en forme d'une finalité ou bien d'une stratégie éducative.
- La quatrième et cinquième question, consiste à savoir si la citoyenneté débute à l'école ou avant. S'ils choisissent la deuxième réponse (à l'école) quelles sont les méthodes qu'ils utilisent pour l'inculque dans l'enseignement.
- Dans la sixième et la septième question nous avons demandé aux enseignants si l'éducation à la citoyenneté doit concerner l'ensemble d'une communauté pédagogique ou doit être prise en charge par des disciplines scolaires (L'histoire et les sciences de la vie).
- La huitième, la neuvième et la dixième question, s'interrogerons sur le rôle que joue l'école dans la formation du citoyen, que si les savoirs et les mécanismes acquis dans cet établissement dans un laps de temps sont suffisants pour une bonne éducation à la citoyenneté.
- Les questions onze, douze et treize, visent à mesurer l'adéquation entre les concepts de citoyenneté dans le contenu du manuel de français 3 AS, et sur la

contribution de ce dernier dans la préparation des jeunes citoyens à s'ouvrir au monde.

- Dans la quatorzième question, nous demanderons aux enseignants s'ils pensent que leur formation est suffisante pour une éducation à la citoyenneté, ou bien leurs faut-ils de nouvelles compétences (stages, séminaires...)
- Quant à la dernière question, elle a pour but de se renseigner sur le système éducatif algérien si les enseignants peuvent affirmer que ce dernier vise à former différentes catégories de citoyens.

Le questionnaire a été attribué à la fin de l'année au moment où tous les enseignants ont terminé le programme. Donc à un moment où ils ont pu parcourir tout le contenu du manuel.

5-Présentation de la grille d'analyse

Après avoir présenté le manuel scolaire de la langue étrangère (français) du niveau 3AS. Ces différents composants, les compétences visés, et les traces de citoyenneté véhiculées par ce dernier, nous allons procéder maintenant à une exploration pratique qui vise le terrain.

Pour cela, nous exposerons les critères de la grille d'évaluation des manuels scolaires sur lesquels nous nous sommes basés dans notre analyse qui porte sur les conceptions de la citoyenneté véhiculées par le manuel scolaire de la troisième année secondaire. Notons que ces derniers sont pris du second repérage (*ancrage de MS/ED dans les réalités sociales, culturelles historiques, économiques de l'élève qui a été retenu lors du séminaire de l'OIF à Paris en septembre 2006, puis renforcé dans le séminaire de Lyon en novembre 2007 et aussi à Montréal en décembre 2007*). Et de la grille d'appréciation des situations proposées dans le manuel scolaire lorsque le curriculum prescrit une orientation des activités vers le développement de compétences par l'élève selon Ph. Jonnaert/CUDC-UQAM/OIF/Ndjamena, novembre 2009) qui a pour objectif de vérifier dans quelle mesure la situation proposée dans le manuel est une situation intéressante pour le développement de compétences et la construction de connaissances par l'élève.

5-1- Les indicateurs d'analyse

1. Les élèves peuvent-ils construire du sens à partir des situations qui leurs sont suggérées dans le manuel scolaire ?

Cette question implique d'examiner les consignes citées d'une manière générale dans les textes du manuel scolaire de 3AS afin de voir si les traces de citoyenneté sont réellement véhiculés et seront assimilées par les apprenants.

2. L'élève peut-il manifester sa compréhension de la situation ?

Dans cette question, nous chercherons à connaître si l'élève est capable d'identifier le contenu spécifique (discipline, domaine d'apprentissage) de la situation et perçoit ce pourquoi la situation lui a été présentée.

3. Les situations proposées dans le manuel scolaire font-ils référence à la réalité de l'environnement de l'élève et à son vécu ?

A travers cette question, nous avons voulu savoir si les situations proposées dans le manuel scolaire portent sur l'application des acquis dans la vie quotidienne des élèves.

4. Le contenu est-il adapté aux élèves (niveaux de développement psychologique, connaissances et comportements déjà construites, niveau de langage, réalité social etc.) ?

Par cette question, nous avons voulu savoir si le contenu du manuel scolaire de 3AS permet à l'apprenant de s'investir facilement dans la situation.

5. L'élève peut-il reconnaître le contenu et le situer dans son propre environnement ?

Par cette question, nous voulions voir si les situations proposées dans le manuel scolaire de 3AS aide et prépare les jeunes à s'ouvrir au monde.

6. Les élèves sont-ils véritablement des citoyens ? ou ne sont que des pré-citoyens ou des citoyens en devenir ?

De la même façon, nous essayerons de voir si les élèves sont déjà prêt à être des citoyens ou ne sont que des pré-citoyens ou des citoyens en devenir.

Chapitre 3

*« Analyse du corpus et
interprétation des résultats »*

Pour dire que nous avons acquis une langue il faut le prouver en pratiquant. C'est pour cela nous sommes descendu au terrain et nous avons remis dix questionnaires aux enseignants de la langue française au sein des deux lycées (Moufek abdelkader et HoucineNedjar) implantés à Ghazaouet

Dans ce chapitre, nous analyserons les textes du manuel scolaire de la troisième année secondaire à l'aide de la grille d'évaluation des manuels scolaires selon Philippe.Jonnaert pour voir les traces de la citoyenneté.

En outre, nous analyserons aussi les réponses des sept questionnaires rendus sur dix adressés aux enseignants de 3AS, pour connaître ce que représente la notion de la citoyenneté pour eux et pourquoi il est important de l'intégrer dans l'éducation.

1- Analyse des supports du manuel scolaire de la 3AS

Projet 1 : Réaliser une recherche documentaire pour faire une synthèse d'informations

Séquence1 : Informer d'un fait d'histoire (page8 à 26)

Tableau 1 :

	Texte1 (P8)	Texte2 (P9)	Texte3 (P10)	Texte4 (P12)	Texte5 (P15)	Texte6 (P18)
	Histoire de la coupe du monde	Brève histoire de l'informatique	Histoire de la guerre d'Algérie	Histoire des arabes : Islam (D. SOURDEL)	La société européenne d'Algérie (M. KADDACH)	Population D'Algérie dénombrement
Points faibles	Permettre aux Elèves de Développer des compétences disciplinaires et transversales (savoir-être)	Intégrer Les nouvelles Technologies dans l'environnement de l'élève	Amener l'élève à mieux voir les diversités actuelles à La lumière du passé	Former des générations imprégnées des principes de l'Islam	l'intrusion d'un peuplement européen à la mentalité de vainqueur privilégié par ses droits de citoyen	Amener L'élève à Mieux saisir le monde Actuel, (son Environnement, sa population) en les incitant à Interpréter des problèmes et à prendre position
Points de citoyenneté	+	+	+	+	+	+
Points de non-citoyenneté	-	-	-	-	-	-

enneté cite	+	+	+	+	+	+
----------------	---	---	---	---	---	---

Commentaire :

A partir des données du tableau ci-dessus, nous constatons que les textes de la séquence 1 (projet1) du manuel scolaire de 3AS, véhiculent implicitement la notion de citoyenneté et aussi les conceptions de citoyenneté cherchant à :

- ✓ Permettre aux élèves de développer des compétences disciplinaires et transversales (savoir-être).
- ✓ Intégrer les nouvelles technologies dans l'environnement de l'élève.
- ✓ Amener l'élève à mieux voir les diversités actuelles à la lumière du passé.
- ✓ Former des générations imprégnées des principes de l'Islam, de ses valeurs spirituelles, morales et civilisationnelles.
- ✓ L'intrusion d'un peuplement européen par la colonisation à la mentalité de vainqueur privilégié par ses droits de citoyen.
- ✓ Amener l'élève à mieux comprendre le monde actuel, son environnement, sa population en les incitant à interpréter des problèmes et à prendre position.

Projet 1 : Réaliser une recherche documentaire pour faire une synthèse de l'information

Séquence 2 : Introduire un témoignage dans un fait d'histoire (pages 27 à 44)

Tableau 2 :

textes pages	Texte1 (P27)	Texte2 (P30)	Texte3
Thème	Delphine ur mémoire	Histoire du 8mai 1945 (M.YOUSFI)	Le 1novembre1954 à kenchela (S. BOUBAKEUR)

Concepts de la citoyenneté	Consolider Bases de L'instauration d'une société attaché à la paix et à la démocratie, ouverte sur l'universalité	Affermir La conscience à la fois individuelle et collective, de l'identité nationale ciment de la cohésion sociale	Imprégner les Génération montantes de ces principes
Traces de la citoyenneté	+	+	
Citoyenneté Explicite	-	-	
Citoyenneté Implicite	+	+	

Commentaire :

Selon les données du tableau(2), nous remarquons que les textes de la séquence 2(projet 1) véhiculent implicitement les concepts de la citoyenneté touchant à :

✓ Consolider les bases de l'instauration d'une société attachée à la paix et à la

démocratie ouverte sur l'universalité.

✓ affermir la conscience à la fois individuelle et collective de l'identité nationale ciment de la cohésion sociale.

✓

Imprégner les générations montantes des valeurs des révolutions du 11 novembre 1954 et de ses nobles principes.

✓

Exposer la réalité des sociétés du passé, ce qui amène l'élève à saisir l'évolution des sociétés et à mieux comprendre le présent.

✓

raciner chez les élèves le sentiment d'appartenance au peuple algérien et de les lever dans l'amour de l'Algérie.

Projet 1 :Réaliser une recherche documentaire pour faire une synthèse de l'information

Séquence 3 :Analyser et commenter un fait d'histoire (pages 45 à 60)

Tableau3 :

Textes Pages	Texte1 (P45)	Texte2 (P47)	Texte3 (50)	Texte4 (P52)
Thème	Une guère Sans merci (M.KEDDAC)	Le bras de fer l'ordre impérial (Réda.MALEK)	L'espoir des Peuples colonisés (M.YOUSFI)	Les Algériennes et la e (Taleb IBRAHIMI)
Concepts de Citoyenneté	Interpréter les présentations de la guère impérial mené contre l'Algérie, un enjeu l'affirmation d'une culture à la Citoyenneté	Perpétuer l'image de la Nation Algérienne en transmettant leur attachement aux valeurs représenté par l'héritage historique, géographique, et culturel du pays	Interpréter les faits, des événements qui ont eu lieu le 8mai dans le monde et en Algérie pour éveiller le sentiment chez l'élève	Aider les élèves à approprier les valeurs transmises par la société Algérienne fondée sur le respect, la solidarité et le respect d'autrui
Traces de Citoyenneté	+	+	+	+
Citoyenneté Implicite	-	-	-	-
Citoyenneté Explicite	+	+	+	+

Commentaire :

D'après les données du tableau(4), nous remarquons que les textes de la séquence 2(projet 1) véhiculent implicitement les concepts de la citoyenneté poursuivant à :

- ✓ Interpréter les représentations de la guerre colonial mené contre l'Algérie, un enjeu pour l'affirmation d'une culture à la citoyenneté
- ✓ Perpétuer l'image de la nation algérienne en affermissant leur attachement aux valeurs représentés par le patrimoine historique, géographique et culturelle du pays.
- ✓ Interpréter les réalités, des évènements qui ont eu lieu le 8 mai dans le monde et en Algérie pour éveiller le civisme chez l'élève.
- ✓ Aider les élèves à s'approprier des valeurs partagés par la société algérienne fondé sur le travail, la solidarité et le respect d'autrui.

Commentaire du projet1 :

D'après les résultats de l'analyse des textes du projet 1 du manuel scolaire de la 3AS, on trouve que les textes du projet 1, véhiculent implicitement les concepts de citoyenneté. Ces textes ont pour objectif de :

- consolider l'exercice de la citoyenneté de l'élève à l'aide de l'histoire.
- Interprété les réalités sociale à l'aide de la méthode historique.
- Interroger les réalités sociales dans une perspective historique.

Projet 2 : Organiser un débat puis en faire un compte rendu

Séquence 1 : S’inscrire dans un débat : convaincre ou persuader (pages 77à 98)

Tableau4 :

Textes Pages	Texte1 (P77)	Texte2 (P80)	Texte3 (P83)	Texte4 (P86)	Texte5 (P88)	Texte6 (P90)	Texte7 (P93)
Thème	Hamid Serradj Réunit les flaches (Mohamed.)	Faut-il dire la vérité Au malade (P.Viansso nte et hawartzenbe	Les OGM En Question (Chaterin vincent)	Comment connaître Le Racisme ? (Tahar JELLOUN	Le racisme ique Aux ours du hal le de (Tahar JELLOUN	Le «anic » Et les OGM (J-C nber)	Le rteur, s Vian, 1953
Concepts De yenneté	Apprendre élèves dès leur e Age à se tionner et dre parole avec ect aux autres	Eduquer lèves me des vens à nir sur égrité et nnêteté	suscité un lle de cience des es.	Apprendre tur citoyen e respecter avoir de ime pour re pour ne pas tomber rimation ale	Expliqué Aux jeunes tion du me et ses es pour er le ement ver hénomène	Contribuer forum en sur Les OGM	Évoquer aleurs ales telles la justice, érité et la ance
Traces de yenneté	+	+	+	+	+	+	+
Citoyenneté Explicite	-	-	+	-	-	+	-
Citoyenneté Implicite	+	+	-	+	+	-	+

Commentaire :

Depuis les données du tableau(5), nous notons que les textes de la séquence1 (projet 2) véhiculent implicitement les idées de citoyenneté cherchant à :

- ✓ Apprendre aux élèves dès leur jeune âge à se positionner et prendre parole mais avec respect aux autres.
- ✓ Eduquer les élèves comme des citoyens à devenir sur l'intégrité et l'honnêteté.
- ✓ Susciter un éveil de conscience des jeunes.
- ✓ Apprendre au futur citoyen de se respecter et avoir de l'estime pour l'autre pour ne pas tomber dans la discrimination sociale.
- ✓ Expliquer aux jeunes la notion du racisme et ses causes pour éviter le glissement vers ce phénomène.
- ✓ Contribuer au forum citoyen sur les OGM.
- ✓ Evoquer les valeurs morales telles que la justice, la vérité et la tolérance.

Projet2 : Organiser un débat puis en faire un compte rendu

Séquence2 : Prendre position dans un débat concéder et réfuter (pages 99 à 115)

Tableau 5 :

Textes Pages	Texte1 (P99)	Texte2 (P102)	Texte3 (P104)	Texte4 (P108)	Texte5 (P109)
Thème	La crise des Certitudes (P.VALERY)	Lettre à l'ame de Francueil (J.ROUSSEAU)	Pourquoi les Guerres ? (G.Maupassant)	La propriété privée, facteur d'inégalité	La propriété ée, facteur égalité Réponse à Rousseau (Voltaire)
Concepts de citoyenneté	Sensibiliser les citoyens sur la complémentarité qui pourrait exister entre la tradition et la modernité	Cultiver le Sens de la responsabilité chez les citoyens	Moraliser les jeunes sur l'impact négative des guerres et de l'incivisme qui croît de manière alarmante au sein des population	Répertoire et enseigner aux élèves les bonnes pratiques de la citoyenneté	
Traces de citoyenneté	+	+	+	+	+
Citoyenneté Explicite	-	-	+	+	+
Citoyenneté Implicite	+	+	-	-	-

Commentaire du projet2 :

D'après ce résultat, on constate que les conceptions de citoyenneté sont aussi véhiculées implicitement et explicitement dans les textes du projet 2 qui a pour objectif d'aider l'élève à prendre position et de défendre son point de vue.

Projet3 : Lancer un appel pour mobiliser autour d'une cause humanitaire

Séquence1 : Comprendre l'enjeu de l'appel et le structuré pages (137- 150)

Tableau 6 :

Textes Pages	Texte1 (P137)	Texte2 (P142)	Texte3 (P144)	Texte4 (P147)
Thème	Appel du directeur de l'Unesco (Amadou.Mahte)	Au peuple algérien	Protégeons notre planète (Jean.Rostand)	Pour la sauvegarde de notre planète
Concepts de Citoyenneté	Renforcer les valeurs sociales comme l'entraide, et la solidarité mutuelle	Cultivé le sens de la responsabilité chez l'élève (citoyen de demain)	Contribuer à une prise de conscience des élèves et renforcer les prises initiatives citoyennes	Inciter chaque citoyen à coopérer avec esprit de responsabilité
Traces de Citoyenneté	+	+	+	+
Citoyenneté Explicite	-	-	-	+
Citoyenneté Implicite	+	+	+	-

Commentaire :

A travers le tableau (6), nous remarquons que les textes de la séquence 1(Projet3) véhiculent implicitement les concepts de citoyenneté visant à :

- ✓ Renforcer les valeurs sociales comme l'entraide et la solidarité mutuelle.

- ✓ Cultiver le sens de la responsabilité chez les élèves (citoyen de demain)
- ✓ Contribuer à une prise de conscience des élèves et renforcer les prises d'initiatives citoyennes.
- ✓ Inciter chaque citoyen à coopérer avec un esprit de responsabilité.

Projet3 : Lancer un appel pour mobiliser autour d'une cause humanitaire

Séquence2 : Inciter son interlocuteur à agir (151 à 166)

Tableau 7 :

Textes	Text1 (P151)	Texte2 (P154)	Texte3 (P158)	Texte4 (P160)	Texte5 (P163)
Thème	Appel de l'abbé pierre	L'appel du Octobre 2000	La recherche d'un vaccin contre le sida : une priorité	La langue Française	Appel à instruction
Concepts De citoyenneté	Inciter à la participatio citoyenne au sein de société	Evoquer les urs morales s que la ce, La vérité et lérance	Favoriser la vigilance et ourager les bonnes initiatives yennes pour le veloppement et l'avenir de	Avoir une erture sur les isations, et les cultures agères cepter les rences et de isté Pacifiquement avec les autres peuples	Cultiver le de la responsabilit ez les yens
Traces de Citoyenneté	+	+	+	+	+
Citoyenneté Explicite	-	-	-	-	-
Citoyenneté Implicite	+	+	+	+	+

Commentaire :

Apartir des données du tableau (7), nous constatons que les textes de la séquence2(Projet3) véhiculent implicitement les concepts de citoyenneté visant à :

- ✓ Inciter la participation citoyenne au sein de la société.
- ✓ Evoquer les valeurs morales telles que la justice, la vérité et la tolérance.
- ✓ Favoriser la vigilance et encourager les bonnes initiatives citoyennes pour le développement de l'avenir de tous.
- ✓ Avoir une ouverture sur les civilisations et les cultures étrangères pour accepter les différences.
- ✓ Cultiver le sens de responsabilité chez les citoyens.

Commentaire du projet 3 :

D'après les résultats de l'analyse des textes du projet 3 « l'appel », qui est consacré à une culture humaniste et à la Sensibilisation aux causes humanitaires. On constate que les textes véhiculent des conceptions de la citoyenneté et encouragent les bonnes initiatives du développement.

Projet4 : Rédiger une nouvelle fantastique

Séquence1 : Introduire le fantastique (pages 180à 195)

Tableau 8 :

Textes Pages	Texte2 (P180)	Texte3 (P182)	Texte4 (P184)	Texte5 (P187)	Texte6 (P190)
Thème	Le nez	La main	La main (suite)	La main (suite)	La main (suit et fin)
Concepts De citoyenneté	Interpréter une réalité quotidienne et familière d'un citoyen	Evoquer les coutumes et les traditions du passé pour façonner le citoyen d'aujourd'hui (Guy de Maupassant)			
Traces de yenneté	+	+	+	+	+
Citoyenneté Explicite	-	-	-	-	-
Citoyenneté					

Implicite	+	+	+	+	+
------------------	---	---	---	---	---

Commentaire :

A partir des données du tableau (8), nous remarquons que les textes littéraires de la séquence 1 (projet 4) véhiculent implicitement les concepts de citoyenneté visant à :

- ✓ Interpréter une réalité quotidienne et familière d'un citoyen.
- ✓ Evoquer les coutumes et les traditions du passé pour façonner le citoyen aujourd'hui.

Projet4 : Rédiger une nouvelle fantastique

Séquence2 : Exprimé son imaginaire dans une nouvelle fantastique (pages 196 à 207)

Tableau9 :

Textes Pages	Texte1 (P196)	Texte2 (P199)	Texte3 (P201)	Texte4 (P203)
Thème	Une décision Hasardeuse (B.Stoker)	Etrange culture (H.P.Lovecraft)	Une boutique singulière (Théophile. Gautier)	Troublante destinée (Téophile.Gautier)
Concepts de citoyenneté	Apprendre aux apprenants (citoyens de demain) à se concerter pour agir ensemble	Observer du courage devant des situations pareilles (irréelles)	Motiver les apprenants pour couvrir l'univers De l'autre	Exposer la réalité culturelle d'un peuple et ses modes de vie pour cultiver l'apprenant citoyen de demain
Traces de citoyenneté	+	+	+	+
Citoyenneté Explicite	-	-	-	-
Citoyenneté Implicite	+	+	+	+

Commentaire :

A travers le tableau(9), nous relevons que la notion nation de citoyenneté et ces conceptions sont véhiculées implicitement dans les textes de la séquence2(projet 4) cherchant à :

- ✓ Apprendre aux apprenants (citoyen de demain) à se concerter pour agir ensemble
- ✓ Observer du courage devant des situations irréelles.
- ✓ Motiver les apprenants pour d’écouvrir l’univers de l’autre.
- ✓ Exposer la réalité socioculturelle d’un peuple et ses modes de vie pour cultiver l’apprenant citoyen de demain.

Projet4 : Rédiger une nouvelle fantastique

Séquence3 : Comprendre l’enjeu de la nouvelle fantastique (pages 208 à 217)

Tableau 10 :

Textes Pages	Texte1 (P208)	Texte2 (P210)
Thème	Les masques (Jean. LORRAINE)	Qui sait ? (G. de Maupassant)
Concepts de citoyenneté	Former des apprenants à devenir des citoyens distingués	Cultiver les apprenants sur les méfaits de la solitude et l’insociabilité, pour faire d’eux des citoyens sociable
Traces de citoyenneté	+	+
Citoyenneté Explicite	-	-
Citoyenneté Implicite	+	+

Commentaire :

A partir de tableau(10) nous notons que les textes de la séquence 3, projet 4vehicule véhiculent implicitement les conceptions de la citoyenneté visant à :

- ✓ Former des apprenants à devenir des citoyens distingués .
- ✓ Cultiver les apprenants sur les méfaits de la solitude et de l’insociabilité pour faire d’eux des citoyens sociables.

Commentaire du projet 4 :

Selon l'analyse effectuée sur les textes du projet4 « La nouvelle fantastique », il apparaît une citoyenneté implicite car tous les textes sont littéraires.

La littérature a toujours été considérée comme un support incontournable de l'enseignement et de l'éducation et elle continue à occuper une place importante dans les manuels actuels.

Le texte littéraire est le reflet de la société dans laquelle le citoyen est le produit, il dévoile son mode de vie et son idéologie.

2- La grille (Analyse en fonction des indicateurs proposés dans la grille d'évaluation des manuels scolaires) :

2-1- Les élèves peuvent-ils construire du sens à partir des situations qui leurs sont suggérées dans le manuel scolaire de 3AS ?

Le manuel scolaire de la troisième année secondaire, met l'élève en action dans des situations pertinentes pour lui. Il construit son action au départ de sa propre compréhension, des buts qu'il poursuit. En agissant dans cette situation, il agit avec compétence et avec ce qu'il connaît déjà c'est à dire avec ses ressources acquises (savoirs et savoir-faire).

2-2- L'élève peut-il manifester sa compréhension de situation ?

Certes, L'élève est capable de manifester sa compréhension de situation avec des modes de représentations (ex : tableaux, image, schémas, plans....), pour dégager les données utiles de la situation problème. L'élève élabore une solution comportant des étapes, il communique sa solution verbalement ou par écrit.

2-3- Les situations proposées dans le manuel scolaire de 3AS font-ils référence à la réalité de l'environnement de l'élève et à son vécu ?

Après l'analyse effectuée, nous pouvons avancer que les situations proposées dans le manuel de 3AS sont familières aux élèves, puisque ils tournent autour de leur vie quotidienne et mettent à nu les pratiques sociales d'un groupe de personnages qui ne sont pas différents d'eux.

Les situations proposées permettent aussi de vérifier différentes dimensions culturelles et socioculturelles relatives au contenu et propre à leur vie courante. Faisant référence au

programme d'étude de 3AS et vu les thématiques proposées dans ce dernier (Les défis du 3eme millénaire, la solidarité la justice, les droits de l'homme, les ONG, l'homme contemporaine, les nouvelles technologies....), nous pouvons affirmer que les situations font référence à l'environnement et au vécu de l'élève d'aujourd'hui.

2-4-Le contenu est- il adapté aux élèves (niveau de développement psychologique, connaissances et compétences déjà construites, niveau de langage, réalités socioculturelles, etc..)?

La situation doit avoir du sens dans le champ des connaissances de l'élève. Elle doit également s'articuler au projet qui oriente les actions de l'élève. Ce dernier doit pouvoir traduire la situation dans des langages différents qui font partie de ses propres connaissances.

2-5- L'élève peut-il reconnaître le contenu des situations et les situer dans son propre environnement ?

L'élève est capable de reconnaître le contenu des situations et les situés dans son propre environnement et ce en s'adaptant à de nouvelles situations, ce qu'il a déjà appris et acquis. Il peut comprendre ce vers quoi le traitement de la situation peut le conduire.

2-6- Les élèves sont-ils véritablement des citoyens ?ou nous sont que des pré-citoyens ou des citoyens en devenir ?

Evidemment, les élèves manquent de maturité et de maîtrise de soi mais le développement est un procédé pertinent, qui leur permet de lire et de comprendre le message, produire des discours oraux, et écrits qui porteront la marque de leur individualité (que ces discours servent à raconter, à exposer, à rapporter des dires ou exprimer une prise de position)

Il est vrai que les nouveaux programmes auront pour visée principale l'utilisation de l'apprentissage de français comme moyen d'éducation à une citoyenneté responsable et active. D'ailleurs, c'est la finalité de l'enseignement du français qui doit contribuer à la formation intellectuelle des apprenants, pour leur permettre de devenir des citoyens responsables, dotés d'une réelle capacité de raisonnement et de sens critique. Donc, les élèves sont des citoyens en devenir.

3- Le questionnaire

3-1- Interprétation des réponses des enseignants

Pour approfondir notre travail, on a distribué 10 copies du questionnaire aux 10 enseignants choisis de 2 lycées situés à Ghazaouet dont sept seulement ont été récupérées. Nous citerons les résultats, en commentant et en analysant les réponses comme suit :

Question(1) :

Que représente la citoyenneté pour vous ?

Réponse :

Pour quelques enseignants, le patriotisme est un concept clé, associé à un seul état, tandis que pour d'autres, la citoyenneté revêt un sens plus large et la définit comme suit :

- La citoyenneté c'est la qualité du citoyen, un citoyen c'est l'habitant d'une ville ou appartient à une cité et qui a la capacité à jouir sur son territoire, du droit de cité ou autrement dit : individu considéré comme une personne civique particulièrement nationale d'un pays exemple : (le citoyen français, Algérien, Anglais...) ou bien citoyen du monde : c'est celui qui met l'intérêt de l'humanité au-dessus du nationalisme.
- La citoyenneté est le statut juridique qui permet à un individu de devenir citoyen.
- La citoyenneté consiste à aimer son pays, le respecté et le protégé en cas de conflit (guerre).
- La citoyenneté est ce qui permet à l'individu d'être reconnu comme membre de la société et lui permet de vivre ensemble.

Question(2) :

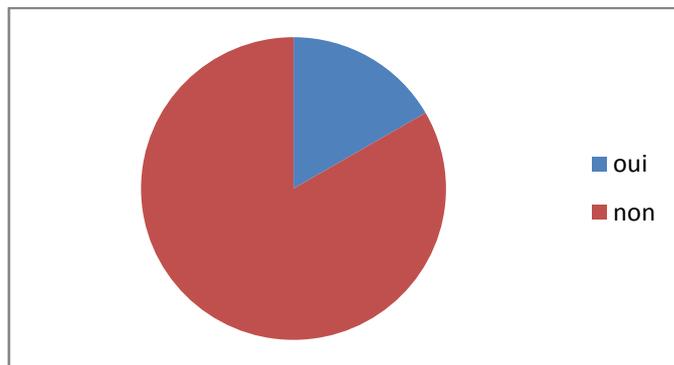
La citoyenneté a-t-elle fini par prendre forme chez nous ?

Réponse :

Oui	Non
------------	------------

16,66	83, 33%
--------------	----------------

Présentation graphique :



Commentaire :

Concernant la deuxième question, les réponses étaient majoritairement négatives, ce qui veut dire que pour les enseignants la citoyenneté n'a pas fini par prendre forme chez nous parce que les gens sont négligents, n'ont aucune conscience et même si ils connaissent bien cette notion, ils n'y prêtent aucune attention ou bien ils n'ont pas reçu une éducation civique appropriée mais, comme même, elle a pris forme chez nous car dans le passé ils y avaient des vrais citoyens qui aiment leurs patrie.

Question(3) :

Peut-on dire que la citoyenneté est la mise en forme d'une :

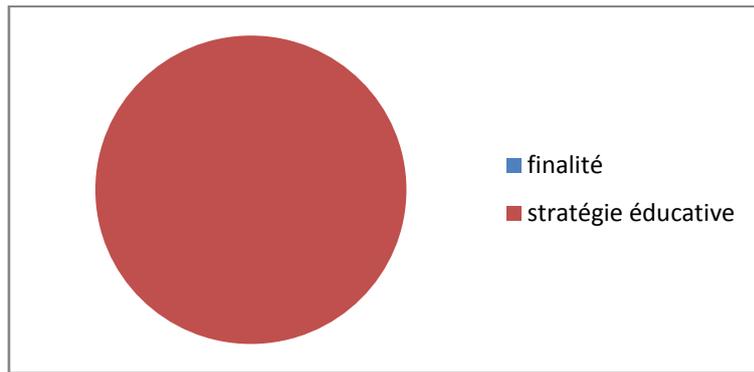
- Finalité
- Stratégie éducative

Réponse :

La citoyenneté est la mise en forme d'une :

Finalité	Stratégie éducative
0%	100%

Présentation graphique :



Commentaire :

Tous les enseignants, ont choisi la deuxième réponse (stratégie éducative), cela signifie qu'ils sont tous d'accord que la citoyenneté est la mise en forme d'une stratégie éducative en justifiant que c'est l'éducation paternel et scolaire qui prépare les vrais citoyens de demain avec une stratégie bien approprier et aussi que l'école algérienne a pour vocation de former un citoyen doté des repères nationaux et capable de comprendre le monde qui l'entoure.

Question4 :

Pour vous la citoyenneté débute? (justifier votre choix)

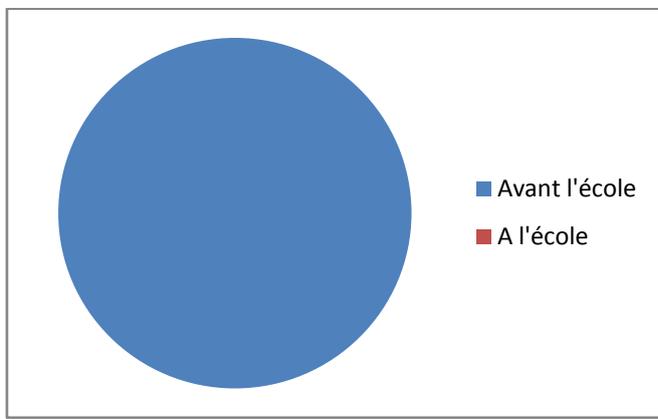
A- avant l'école

B- à l'école

Réponse :

Avant l'école	A l'école
100%	0%

Présentation graphique :



Commentaire :

Tous les enseignants sont unanimes, et que la citoyenneté commence avant l'école car la famille demeure un premier palier d'intégration sociale notamment par les valeurs morales qu'elle transmet à ses enfants. L'éducation des parents est primordiale si ces derniers sont des vrais citoyens patriotiques et inculquent bien cette notion à leurs enfants. Mais aujourd'hui on constate qu'il y a une démission totale, et le progrès des nouvelles technologies ont dévié les gens de leurs citoyenneté.

Question5 :

Comment inculquer les valeurs de la citoyenneté à l'école?

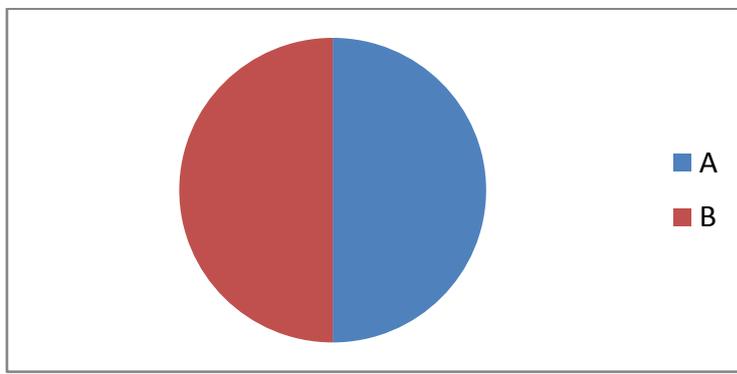
A - Par un règlement antérieur

B - Par des actions éducatives

Réponse :

A	B
50%	50%

Présentation graphique :



Commentaire :

Les données nous montrent que les valeurs de la citoyenneté sont inculquées par des règlements intérieurs dans chaque établissement et aussi par des actions éducatives faites par des spécialistes en la matière.

Question(6) :

L'éducation à la citoyenneté doit-elle concerner l'ensemble d'une communauté pédagogique ou doit-elle être prise en charge par une discipline scolaire ?

Réponse :

Les enseignants pensent que la citoyenneté doit concerner l'ensemble d'une communauté pédagogique car ils se réunissent pour le besoin des élèves et voient ce qui est le mieux pour eux. C'est à cette dernière que revient le mérite d'aborder la citoyenneté convenablement et d'une façon efficace et appropriée.

Elle doit aussi être prise en charge par une discipline scolaire parce qu'à cet âge (jeune âge) on peut préparer le vrai citoyen de demain en lui inculquant les vraies valeurs citoyennes mais il faut que l'enseignant soit un exemple qui a reçu une bonne éducation civique et il doit maintenir la bonne stratégie pour la transmettre à ses apprenants.

Question(7) :

Quelles disciplines prendront en charge cette éducation ?

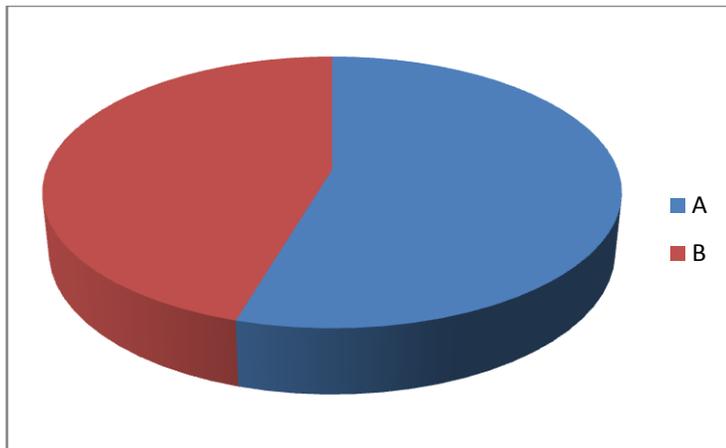
A- Les sciences de la vie

B- L'histoire

Réponse :

A	B
40%	33,33%

Représentation géographique :



Commentaire :

D'après les données, les disciplines qui puissent prendre en charge la citoyenneté, sont les sciences de la vie et l'histoire.

Question (8) :

D'après vous, le rôle de l'école dans le développement d'attitudes positives parmi les jeunes est :

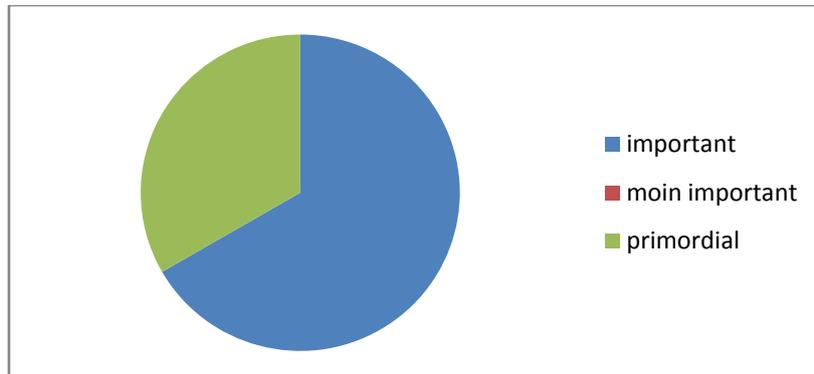
- Important
- Moins important
- Primordial

Réponse :

Important	Moins important	Primordiale

66,67%	0%	33,33%
--------	----	--------

Présentation graphique :



Commentaire :

D'après les enseignants, l'école a un rôle important dans le développement des attitudes positives chez les jeunes car c'est l'âge du développement et d'épanouissement de la personnalité de l'enfant et donc de sa citoyenneté, mais à condition que l'enseignant ait reçu une bonne éducation civique en premier lieu et soit apte à développer ces attitudes positives d'une manière efficace mais les parents ont aussi un très grand rôle à jouer dans le développement de ces attitudes positives et le milieu environnemental sinon, l'école toute seule n'est pas en mesure de les développer.

Question(9) :

Les savoirs et les mécanismes appris à l'école sont-ils suffisant pour une bonne éducation à la citoyenneté ?

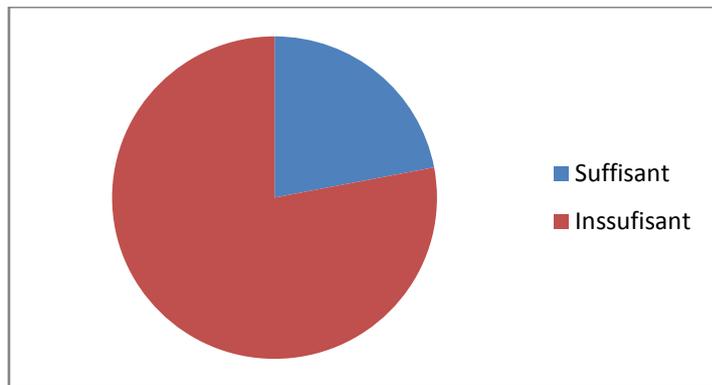
-Suffisant

-Insuffisant

Réponse :

Suffisant	Insuffisant
22,22%	78,78 %

Présentation graphique



Commentaire :

D'après ce résultat, les savoirs et les mécanismes acquis à l'école sont insuffisants pour une bonne éducation à la citoyenneté, il y a aussi le rôle de l'Etat, des parents, du milieu environnement, et tous les responsables concernés dans ce domaine, pour cela il serait préférable d'intégrer d'autres mécanismes suivant l'évolution du temps et le progrès.

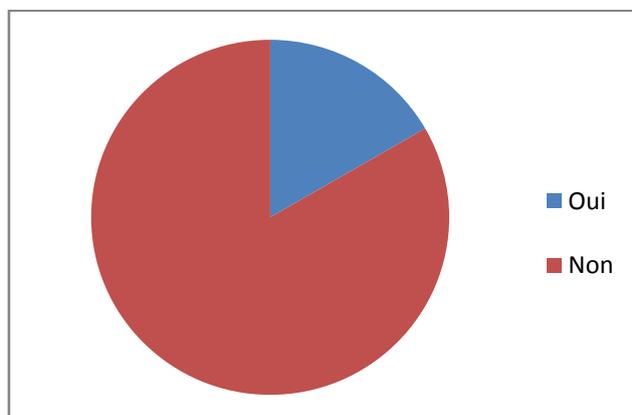
Question(10) :

Si l'école éduque à la citoyenneté par la pratique, quelques minutes par semaine sont-ils suffisant pour faire de l'élève le citoyen de demain ?

Réponse :

Oui	Non
16,66%	83,33%

Présentation graphique :



Commentaire :

La plupart des enseignants pensent que quelques minutes par semaine sont insuffisantes pour faire de l'élève le citoyen de demain parce que une bonne éducation à la citoyenneté demande plus de temps pour que la vraie valeur de la citoyenneté soit bien inculquée une fois pour toute.

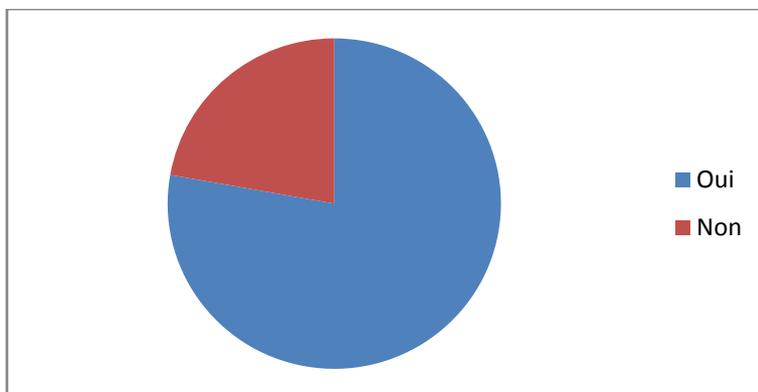
Question(11) :

Le manuel met-il l'élève dans une situation exploratoire ?

Réponse :

Oui	Non
77,77%	22,22%

Présentation graphique :



Commentaire :

D'après ce résultat, nous constatons que le manuel met l'élève dans une situation exploratoire, par les textes qui le compose.

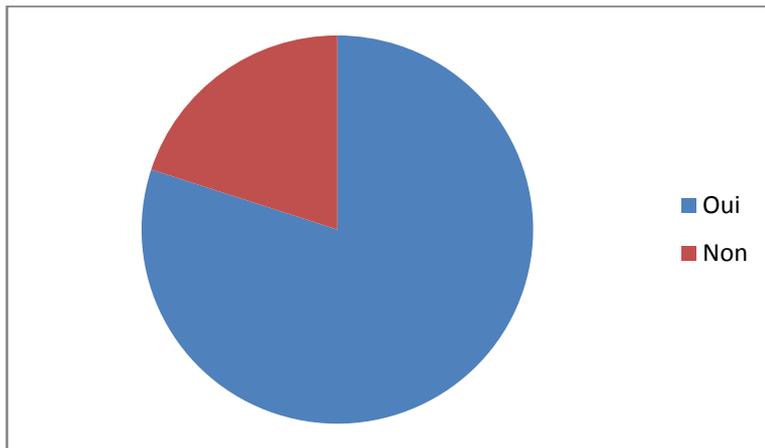
Question(12) :

Le manuel porte-il sur l'application des acquis dans la vie quotidienne ?

Réponse

Oui	Non
80%	20%

Présentation graphique :



Commentaire :

Les statistiques montrent que la majorité des enseignants voient que le manuel scolaire de 3AS porte sur des acquis de la vie quotidienne tel que (la solidarité, la fraternité, l'entraide, la liberté, la justice.....)

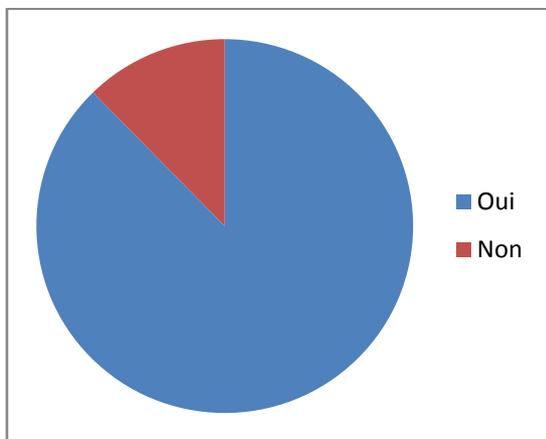
Question(13) :

Pensez-vous que les textes du manuel préparent les jeunes à s'ouvrir au monde ?

Réponse :

Oui	Non
88,88%	12,5%

Représentation graphique :



Commentaire :

D'après ces données, nous avons noté que la majorité des enseignants voient que la plupart des textes du manuel scolaire de 3AS préparent les jeunes à s'ouvrir au monde.

Question(14) :

D'après vous, votre formation est-elle suffisante pour éduquer à la citoyenneté ?

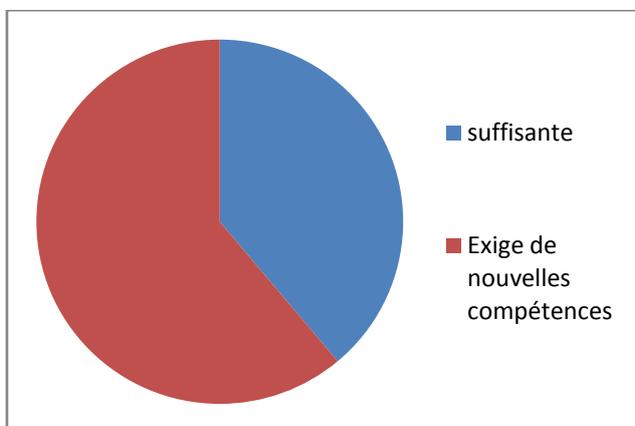
-Suffisante

- Exige de nouvelles compétences

Réponse :

Suffisante	Exige de nouvelles compétences
23,23%	76,77%

Présentation graphique :



Commentaire :

Selon les enseignants, leur formation exigerait de nouvelles compétences pour éduquer à la citoyenneté et pour mieux apprendre aux élèves d'être responsable.

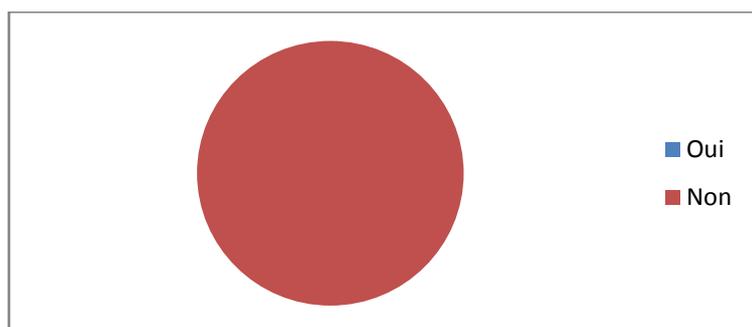
Question(15) :

Peu- t-on affirmer que le système d'éducation Algérien vise à former différents catégories de citoyens ?

Réponse :

Oui	Non
0%	100%

Présentation graphique :



Commentaire :

Nous avons noté à travers les réponses recueillis auprès des enseignants, il ressort qu'ils ne peuvent pas affirmer si le système éducatif algérien vise à former les différentes catégories de citoyens ou non. Car il faut se référer aux statistiques pour pouvoir répondre à cette question.

3-2-Analyse des données présentées

A la lumière de ces résultats, on constate que les réponses sont identiques et on peut dégager les idées suivantes :

- La citoyenneté est ce qui permet à l'individu d'être reconnu comme membre de la société et de participer à la vie active de l'état, elle prend forme chez nous comme stratégie éducative. Cette notion débute tôt, au sein de la famille avec les comportements moraux que les parents inculquent quotidiennement à leur progéniture. Ensuite vient l'école qui joue un rôle fondamentale dans la formation des futurs citoyens qui consiste dans un premier degré à faire acquérir des actions éducatives aux élèves tel que : la vie en commun au sein du groupe de classe et de l'école initiant le processus de socialisation. Et en deuxième degré par des règlements intérieurs relatifs à l'établissement scolaire qui font apparaître les droits et devoirs que l'enseignant lit aux élèves.

- L'éducation à la citoyenneté doit être impérativement exercée par l'ensemble de la communauté pédagogique et notamment prise en charge par une discipline scolaire (éducation civique) ou dans d'autres matières, en effet l'éducation à la citoyenneté est au cœur de toutes disciplines d'enseignement (l'histoire, la géographie, et les sciences de la vie...) pas seulement l'affaire de l'éducation civique.

-Le rôle de l'école est important dans le développement des attitudes positives parmi les jeunes, car l'école est à la fois le lieu de la transmission des connaissances et celui de l'apprentissage à la citoyenneté et du partage des valeurs telles que la solidarité, la liberté, l'égalité, la laïcité, la fraternité, le refus de toutes les discriminations, la justice. Concernant les savoirs et les mécanismes appris à l'école sont suffisant pour préparer le bon citoyen de demain dans les différents péripéties qu'il devra affronter tant dans son cursus scolaire, professionnel, ou autre mais consacré plus de temps que quelque minutes par semaine serait bénéfique.

- Le manuel de 3AS met l'élève dans une situation exploratoire car il contient des connaissances essentiels qui concerne un domaine particulier, pour un niveau donnée, des cours illustré par des schémas, cartes, tableaux, références bibliographiques, textes... avec des exercices permettant d'évaluer les acquis se baser sur une démarche pédagogiques selon les besoins et les intérêts des élèves. Ce constitue un document privilégiée pour la réalité avec toute sorte de valeurs, de mode de vie, c'est-à-dire, il permet à l'apprenant de rentrer en contact avec la société.

-La formation des enseignants exige de nouvelles compétences pour mieux répondre aux besoins des élèves, et enseigner les bonnes pratiques citoyennes, pour cela il est

souhaitable que les enseignants à tous niveaux fassent des séminaires ou des formations continus en la matière.

- Les enseignants ne sont pas en mesure d'affirmer que le système éducatif algérien vise à former différentes catégories de citoyens, car il faut se référer aux statistiques pour pouvoir répondre à cette question.

Conclusion

« *L'éducation est indispensable pour forger la citoyenneté mondiale et construire des sociétés pacifiques* » Bankimoon(2013)

La teneur de la citation ci-dessus nous est prétexte pour répondre à la question de quel est la nécessité de promouvoir la citoyenneté dans l'éducation ?

En classe de langue, L'apprenant est certes appelé à assimilé des connaissances, mais il est appelé d'avantage à s'approprier un savoir-faire et un savoir être lui permettant de vivre ensemble **Conclusion**

et d'agir comme véritable citoyen. En effet « *Ce sont les démocrates qui font la démocratie, c'est le citoyen qui fait la république* » G.BERNANOUS(1976).

La loi N° 08-04 du 23 janvier, portant loi d'orientation sur l'éducation nationale, stipule que « L'école algérienne a pour vocation de former un citoyen doté de repères nationaux incontestables, profondément attaché aux valeurs du peuple algérien, capable de comprendre le monde qui l'entour, de s'y adapter et d'agir sur lui et en mesure de s'ouvrir sur la civilisation universelle.

A ce titre, l'éducation a pour finalité d'enraciner chez nos enfants le sentiment d'appartenance au peuple algérien ; de les élever dans l'amour de l'Algérie et la fierté de lui appartenir ainsi que dans l'attachement à l'unité nationale et aux symboles représentatifs de la nation ; d'affirmer la conscience, à la fois individuelle et collective, de l'identité nationale, ciment de la cohésion sociale, l'arabité et l'amazighité. »

Dans ce mémoire, nous avons étudié le manuel de 3eme année secondaire de FLE, pour voir si la notion de citoyenneté est prise en compte et si les conceptions de cette notion sont véhiculées par le manuel scolaire comme c'est défini dans la présente loi.

,Pour atteindre cet objectif, nous avons d'abord analysé les textes du manuel en se basant sur une grille d'évaluation des manuels scolaires et ensuite étudier les résultats de notre questionnaire adressé aux enseignants.

Les résultats de l'analyse nous prouvent que le manuel scolaire du F.L.E que la 3^{ème} année secondaire véhicule implicitement les concepts de citoyenneté par les textes qui reposent essentiellement sur les réalités historiques, géographiques et littéraires qui se rapportent à la vie quotidienne des apprenants tout en les préparant à s'ouvrir sur le monde et faire d'eux des bons citoyens.

Nous constatons aussi que le manuel de 3^{AS}, est un document privilégié pour la réalité avec toute sorte de valeurs (solidarité, nationalisme, socialisme...) et de mode de vie.

Seul le manuel scolaire peut avec son contenu aider l'enseignant et l'apprenant à un apprentissage de la langue, mais aussi à une éducation à la citoyenneté pour former des futurs citoyens autonomes capables d'en agir afin de changer le milieu vers le bien.

Notre enquête nous permet de relever les remarques suivantes :

- Les textes du manuel scolaire peuvent apparaître dépourvus de signes de citoyenneté, mais en réalité, ils véhiculent implicitement cette notion et peuvent rendre ce sujet actif, en poussant l'apprenant à être autonome et capable de s'engager dans la société.
- La citoyenneté est un thème qui nécessite beaucoup de réflexion et elle n'est pas mentionnée dans les programmes de 3^{ème} année secondaire, c'est la raison pour laquelle les enseignants ne lui consacrent pas beaucoup d'efforts.
- Les enseignants relèvent le laps de temps (3h ou 4h) demeurent insuffisant pour une bonne éducation à la citoyenneté ni pour localiser les signes de la citoyenneté dans les textes car cela prend des heures et des heures.

Au demeurant, la citoyenneté est un terme large, complexe et un élément qui n'est pas toujours évident à faire découvrir aux apprenants de la 3^{AS}. Mais il revient à l'enseignant et tous les personnels éducatifs pour pouvoir accomplir cette tâche d'agir collectivement en fournissant aux jeunes des connaissances, des valeurs, des compétences (savoir-faire) et des attitudes (savoir être) pour qu'ils puissent occuper une place importante dans la société.

Enfin, notre travail n'était qu'une simple analyse qui s'intéresse aux conceptions de la citoyenneté véhiculées par le manuel de troisième année secondaire en Algérie, sans avoir à approfondir le travail, on a essayé d'être le plus possible simple dans notre développement.

Nous suggérons ces quelques propositions pour une bonne éducation à la citoyenneté :

- Intégrer la citoyenneté dans le programme scolaire du secondaire.
- revenir à notre histoire ancienne avant même la colonisation française pour faire connaître à nos jeunes l'histoire véridique de notre pays et les valeurs des anciens citoyens, leur esprit civique et leur propre citoyenneté algérienne.
- Considérer l'apprenant en tant qu'une partie inséparable de tout enseignement en vue de lui construire son autonomie en se basant sur des stratégies adéquates qui les attirent sur la nécessité d'une éducation à la citoyenneté.

Dans ce travail, nous avons rencontré des difficultés. Il était difficile d'analyser tous les textes du manuel scolaire de 3AS et de pouvoir trouver les traces de citoyenneté. Il était très difficile de recueillir des réponses claires et suffisantes.

La documentation nécessaire à ce sujet demeure insuffisante pour faire de plus amples recherches car ce thème reste d'actualité.

Mais finalement nous avons pu répondre à ces questions qui nous ont préoccupés et nous avons privilégié à la citoyenneté une place importante dans l'éducation.